

Les news

Sellal à partir de Bordj Bou Arréridj

**Réalisations sous la direction
du président Bouteflika :**
«Un défi que peu de pays sont
en mesure de relever» Page 4



SOMMET USA-AFRIQUE
EN AOÛT À WASHINGTON
**Le Président
Obama invite
l'Algérie** Page 6

PRÉSIDENTIELLE 2014

Installation des membres de la CNSEL

Le Droit au service de la Démocratie

Les membres de la commission nationale de supervision de l'élection présidentielle (CNSEL) du 17 avril 2014, ont été installés jeudi lors d'une cérémonie au Palais des nations (Club des Pins, Alger). Présidée par Brahmi Lachemi, président de la commission, la cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, du ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, ainsi que des membres du Conseil supérieur de la magistrature représentant le pouvoir judiciaire, les membres de ladite commission, nommés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Page 3



**Les appels au Président
Bouteflika à présenter sa
candidature se multiplient**

**Le président
de la CNSEL, Brahmi
Lachemi invite
les magistrats
à concourir à l'ancrage
de la démocratie**

LA MINISTRE DE LA POSTE
ET DES TIC, ZOHRA DERDOURI :
«**Toutes les communes
du pays seront raccordées
à la fibre optique
d'ici à fin juin**» Page 24

**Le service de
téléphonie mobile
disponible dans le
métro d'Alger dès
le 2^e trimestre 2014** Page 24

HABITAT Réunion
Tebboune-wali
d'Alger sur la
situation du
secteur dans
la capitale Page 4

ALGERIE-SUEDE Signature
d'un contrat de
partenariat entre
«GMI Algérie» et
la société suédoise
«Volvo Penta» Page 6

SCIENCE et **VIE**

BÉBÉ PLEURE

Et s'il faisait
semblant ?

Pages 12-13

CULTURE

THÉÂTRE
«El Meddah»

Une nouvelle
production de
l'association
«4^e art»
de Mascara Page 2



HANDBALL

1/2 DE FINALE
L'Algérie et Angola
s'affrontent
pour la 10^e fois

Aujourd'hui

CAN
2014

Algérie-Angola

18h15

MESSIEURS

Algérie-RD Congo

13h45

DAMES

Pp. 19-20

SOCIÉTÉ

SELON LE CHEF DE DIVISION
QUEST DE LA PI DE LA
SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER,
MOURAD ALLALOU :

«L'incendie de la
maison à Chéraga
est d'origine
criminelle» Page 10

Météo

Régions Nord : 16° à Alger

Temps passagèrement nuageux notamment vers les régions de l'Est avec localement averses de pluie vers les régions du littoral (Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf...). Les vents seront en général de secteur ouest/nord-ouest modérés localement assez forts (30/50 Km/h) vers les régions du littoral Est. La mer sera peu agitée localement.



Régions Sud : 25° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux. Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 Km/h).

	Max	Min
Alger	16°	12°
Oran	16°	07°
Annaba	15°	10°
Béjaïa	18°	12°
Tamanrasset	25°	07°

Horaires des prières

Vendredi 22 Rabi' al-awwal 1435

Fajr	06:26
Dohr	12:57
Asr	15:43
Maghreb	18:07
Isha	19:29



SEAAL

Suspension de l'alimentation en eau potable lundi à Hydra et Bir Mourad Raïs

Une suspension de l'alimentation en eau potable interviendra dans les communes de Hydra et Bir Mourad Raïs (Alger) lundi 27 janvier de 8h à 16h, indique jeudi un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Afin d'améliorer la qualité de la desserte en eau potable, la SEAAL effectuera des travaux de nettoyage de ses ouvrages de stockage au niveau des communes de Hydra et Bir Mourad Raïs (cité la Concorde), ce qui engendrera une suspension de l'alimentation en eau po-



table, précise la même source. Le rétablissement de l'alimentation en eau potable sera progressif dès la fin des travaux, indique le communiqué de la SEAAL, ajoutant qu'un dispositif sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers.

FORUM

DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur «Le traitement des maladies chroniques par les micronutriments»

Oumouna Mustapha, docteur en biologie (Médéa), le P^r Smaïl Meziani, directeur de l'Institut français des antioxydants (France) et le P^r Atsuo Yanagisawa, président de la Société internationale de la médecine Ortho moléculaire (Japon) seront les invités demain à 10h30 du Forum de DK News, pour une conférence-débat ayant pour thème «Le traitement des ma-



ladies chroniques par les micronutriments».

La rencontre se tiendra au siège de notre publication sis, 3 rue du Djurdjura, en face du lycée El Mokrani, Ben Aknoun, Alger.

No comment

PRISE EN CHARGE DES MALADES MENTAUX

Un nouvel hôpital aux normes internationales pour Oran

Les travaux de réalisation aux normes internationales, d'un hôpital spécialisé en maladies mentales, seront lancés cette année à Oran, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population. Doté d'une capacité de 700 lits, l'hôpital le plus grand du genre en Algérie contribuera à une meilleure prise en charge des malades mentaux, a indiqué à l'APS le chef du service de l'activité sanitaire et produits pharmaceutiques de la direction sus-citée.

Le projet sera réalisé sur un terrain de 70 hectares à

proximité de la forêt de la commune de Tafraoui au sud de la wilaya, a ajouté le Dr Gaouar Sidi Mohamed. L'infrastructure suppléera à l'hôpital spécialisé en psychiatrie implanté dans la commune de Sidi Chahmi d'une capacité de 300 lits et qui enregistre une saturation en accueillant des malades de différentes wilayas de l'ouest du pays.

D'autant plus, l'actuel hôpital ne répond plus aux normes internationales en vigueur dans le domaine de la santé mentale.

CENTRE ANTI-CANCER DE BATNA

La radiothérapie pour bientôt

Les patients atteints de cancer recevront des soins de radiothérapie au centre anti-cancer (CAC) de Batna dès le 2ème semestre de l'année en cours, a affirmé jeudi le directeur de wilaya de la santé et de la population, Driss Khodja El Hadj.

Ce responsable a confié à l'APS que les équipements de ce service ont été réceptionnés à Batna «la semaine dernière» et seront installés «dans les semaines à venir». Il a rappelé que les premiers équipements ont commencé à parvenir au CAC au début du mois de décembre 2013, à la grande satisfaction des patients de la région et des wilayas environnantes.

THÉÂTRE

«El Meddah» : Une nouvelle production de l'Association «Quatrième art» de Mascara

L'Association «Quatrième art» de la ville de Mascara présentera samedi à la Maison de la culture Abi Ras Naciri sa nouvelle production «El Meddah», a-t-on appris jeudi de son président. La pièce, d'une durée de 50 minutes, met sur scène deux personnages, un joueur de «gasba» (flûte traditionnelle) campé par le musicien Mustapha Oued El Abtal, auteur de la composition musicale de la pièce et un «Meddah», rôle assumé par le président de l'association, Abdelaziz Abelmoudjib, également metteur en scène de ce travail dramatique. La pièce traite des différents maux sociaux menaçant la société, et poussant les jeunes à sombrer dans la toxicoma-



nie et la délinquance. La mal vie et l'appel irrésistible à la «Harga» sont également abordés par le «Meddah», conteur et chroniqueur de la quotidienneté des gens dans un style poétique et très imagé. L'Association «Quatrième art» a produit plusieurs pièces de théâtre tout le long des deux décennies de son existence, rappelle-t-on.



BOUMERDES

Bonne filière

Une campagne de vulgarisation agricole sur les nouvelles techniques en vigueur dans la culture des produits maraichers est actuellement en cours à travers des exploitations agricoles de la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris, jeudi, auprès de la chambre d'agriculture locale. Animée par la commission scientifique et technique de la filière maraichère, installée récemment, cette campagne, lancée mercredi, pour une durée de 6 jours, a entamé sa mission à Boudouaou et Boudouaou El Bahri, avant de sillonner, jeudi, les exploitations d'Ouled Moussa et Khemis El Khechna, puis d'autres exploitations agricoles de différentes régions de la wilaya, dans les prochains jours. Selon le président de la chambre d'agriculture de la wilaya, M. Se-



baoui Sadek, les animateurs de la campagne s'attèleront, d'abord, à exposer des informations théoriques aux agriculteurs, avant de visiter leurs fermes et exploitations en vue de leur prodigier des conseils et orientations pratiques. Les Fellahs seront instruits, à l'occasion, sur les nouvelles techniques et méthodes en vigueur en matière de culture maraichère, l'intérêt de l'analyse des sols, la rationalisation de l'usage des engrais, les bonnes méthodes d'irrigation et les avantages de la culture sous serres, a ajouté ce responsable.

MÉDÉA

Barrage aux crues..



Des travaux de protection contre les crues sont en cours de réalisation à travers plusieurs communes de la wilaya de Médéa en vue de diminuer les risques d'inondations auxquels elles sont fréquemment exposées, en raison de leur configuration géographique, a-t-on appris auprès de la Direction de l'hydraulique.

Les travaux, engagés depuis quelques mois au niveau d'une quinzaine de communes, situées dans la partie Est et Sud-est de la wilaya, enregistrent, d'après les responsables de l'hydraulique, des taux d'avancement oscillant entre 70 et 90%, et portent sur un traitement des rives des oueds qui passent à l'intérieur de certaines agglomérations ou à proximité des zones d'habitation, a-t-on expliqué.

Des opérations de pose de gabionnage et de construction de canalisations ont été également entamées au niveau des sites exposés à ces menaces, afin de canaliser l'eau des oueds en crue et éviter son débordement à l'intérieur des zones d'habitation, a fait observer la même source. Parmi les communes ciblées par ce plan de protection, l'on cite celles de Béné-Slimane, Seghouane, Tlatet-Douairs, Djouab, Cheniguel, Ain-Ouksir, Sidi-Zahar, El-Omaria et Tablat, où de fréquentes inondations sont enregistrées en période hivernale.

PRÉSIDENTIELLE 2014

Installation des membres de la CNSEL

Les membres de la commission nationale de supervision de l'élection présidentielle (CNSEL) du 17 avril 2014, ont été installés jeudi lors d'une cérémonie au Palais des Nations (Club des Pins, Alger). Présidée par Brahmi Lachemi, président de la commission, la cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb

Louh, du ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, ainsi que des membres du Conseil supérieur de la magistrature représentant le pouvoir judiciaire, les membres de ladite commission, nommés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Les présidents des partis politiques agréés et les membres du gouvernement concernés par la préparation de l'élection présidentielle, étaient également présents à cette cérémonie. La CNSEL a été créée par



la loi organique 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, notamment son article 168, alors que son organisation et son fonctionnement ont été fixés par le dé-

cret présidentiel 12-68 du 11 février 2012. Trois cents soixante-deux (362) magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'Etat, des Cours et tribunaux ont été désignés

conformément au décret présidentiel 14-09 du 17 janvier 2014, alors que le pourcentage de la représentation féminine dans cette commission est de l'ordre de 30%.

Le président de la CNSEL invite les magistrats à concourir à l'ancrage de la démocratie

Le président de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril prochain (CNSEL), Brahmi Lachemi a invité, jeudi à Alger, les membres de la commission à concourir à l'ancrage des principes de la démocratie et à la consolidation des fondements de l'Etat de Droit.

Intervenant à la cérémonie d'installation des membres de la CNSEL, M. Brahmi a mis en relief la nécessité de «participer à l'ancrage des principes de la démocratie et à la consolidation des fondements de l'Etat de Droit». «Les magistrats sont conscients du poids de la responsabilité qui leur incombe à l'égard de la nation et aux yeux de l'Histoire», a-t-il souligné assurant que ces derniers «œuvreront, sans relâche, à accomplir au mieux ce devoir national dans le cadre des attributions qui leur sont confiées dans le respect des principes de Justice et d'équité, à appliquer la loi et à se conformer à la conduite du magistrat fidèle aux principes de la Justice». «Dans leur supervision du déroulement du processus électoral, les magistrats membres de la CNSEL sont, essentiellement, habilités à s'assurer de la conformité de ce processus aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral et aux textes d'application y afférents», a poursuivi M. Brahmi. Dans ce contexte, le président de la CNSEL a estimé important de «faire preuve de neutralité et d'indépendance et d'être présent au niveau de toutes les circonscriptions électorales y compris celles où doivent voter les membres de notre communauté établie à l'étranger», ajoutant que les lois régissant l'action de la CNSEL «habilitent cette dernière à assurer la supervision de l'élection présidentielle et à trancher tout dépassement entamant la crédibilité et la transparence du processus électoral».

«Lorsqu'elle constate une quelconque violation des dispositions du code électoral, la CNSEL intervient systématiquement. Elle effectue des visites de terrain tout au long de la campagne électorale et le jour du scrutin et établit des procès-verbaux de ses constatations. Elle est également destinataire d'avis ou de notifications pouvant provenir de tout électeur, candidat, parti politique ou toute autre partie participant au processus électoral», a-t-il ajouté.

M. Brahmi a cité, entre autres prérogatives de la CNSEL, «la latitude de mener des investigations et de disposer de renseignements nécessaires aux décisions qu'elle notifiera et qu'elle veillera à exécuter en coordination avec le parquet pour disposer de la force publique en cas de nécessité. Elle notifie au procureur général compétent les faits à caractère pénal qu'elle a constatés sur le terrain ou dont elle a été saisie». La supervision de l'élection par des magistrats «répond au souci de réunir les garanties offertes aux candidats et aux partis, en commençant par faciliter la présence de leurs représentants au niveau des centres et bureaux de vote jusqu'à la remise des procès-verbaux des résultats», a assuré M. Brahmi ajoutant que ces garanties «sont à même d'assurer la transparence, la crédibilité et la régularité de cette élection». L'installation de la CNSEL «traduit le respect par l'Algérie de tous ses engagements, nationaux et internationaux, en faveur de l'exercice par les citoyens de leurs droits politiques dans le respect des dispositions de la Constitution et des normes internationales ancrées en matière électorales».

La CNSEL a été créée par la loi organique 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, notamment son article 168, alors que son organisation et son fonctionnement ont été fixés par le décret présidentiel 12-68 du 11 février 2012. Trois cents soixante-deux (362) magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'Etat, des Cours et tribunaux ont été désignés en vertu du décret présidentiel 14-09 du 17 janvier 2014.

APS

Le Droit au service de la Démocratie

O. Larbi

Le président de la commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril 2014 a, devant l'élite des magistrats algériens, déclaré que la commission veillera à l'exercice du droit de chaque citoyen à choisir ses représentants, en toute indépendance, liberté et transparence.

Approfondir en lui assurant toutes les conditions prévues par le droit algérien et reconnues de par le monde, la pratique démocratique. Le président de la République après avoir nommé M. Brahmi Lachemi à la tête de cette commission a, en outre nommé les magistrats qui seront sur «le terrain» en relation avec les membres des commissions de wilaya et leurs prolongements locaux au niveau des bureaux de vote. M. Brahmi Lachemi a rappelé que les magistrats œuvreront en relation avec les autorités



chargées de réunir les conditions matérielles du scrutin et avec celles qui en assureront le déroulement pacifique et régulier. A en croire certains magistrats, les choses ne sont pas aussi faciles qu'il y paraît. En tout cas, le président de la commission de supervision assure que les 362 magistrats respecteront les dispositions de la loi organique n°12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, notamment son article 168. L'organisation et le fonctionnement de la commission étant fixés par le décret présidentiel n°12-68 du 11 février 2012, la cérémonie d'ins-

tallation sera suivie par les travaux en commissions qui codifieront la forme et la nature des interventions des magistrats lors du scrutin et jusqu'à sa clôture officielle légale.

La cérémonie s'est déroulée dans la grande salle de conférences du Palais des Nations, la présence des membres du Conseil supérieur de la Magistrature représentant le pouvoir judiciaire n'est pas passé inaperçue, comme quoi force reste toujours à la loi. Parmi les magistrats nommés par le président de la République nombreux sont ceux qui ont déjà officié au sein de la commission de supervision. Ni blasés ou infatués, les magistrats et magistrats ont un souci unique : réussir cette consultation électorale dans les meilleures conditions. Dans l'intérêt du droit et de la nation. Le ministre de la justice, garde des sceaux, celui de la communication étaient également invités.

Les chefs des partis politiques qui composeront la commission nationale indépendante de suivi des élections étaient présents. Des absences ont été relevées. Amar Saâdani a focalisé l'attention de la presse ; il a sobrement confirmé tous ses engagements.

Poursuite de l'installation des commissions de wilaya

L'UNFA appelle le Président Bouteflika à se présenter à la présidentielle

L'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) a appelé jeudi à Alger, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à se porter candidat à la prochaine élection présidentielle prévue le 17 avril prochain, afin de «préserver les acquis réalisés depuis 1999 notamment en ce qui a trait à la consolidation de la place de la femme».

Cet appel a été lancé lors d'un rassemblement populaire de l'UNFA à la salle du complexe olympique Mohamed Boudiaf en présence de responsables de partis politiques et d'associations et organisations nationales.

Dans une allocution, la secrétaire générale de l'Union, Nouria Hafsi, a indiqué que l'UNFA a appelé le Président Bou-

teflika à se présenter pour un quatrième mandat dans le but de «préserver les acquis réalisés depuis 1999 à ce jour notamment en ce qui a trait à la promotion de la place de la femme».

La femme algérienne qui, «a bénéficié d'une attention particulière dans le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ne peut pas se contenter d'être spectatrice alors que l'Algérie s'appête à vivre un important événement politique national», a-t-elle ajouté.

Elle a précisé que l'Algérie «a encore besoin du moudjahid Abdelaziz Bouteflika», affirmant que cet appel «émane du seul souci de préserver l'intérêt suprême du pays». Mme Nouria Hafsi a souligné

à ce propos, que l'Algérie «a renoué avec la sécurité et la stabilité grâce à la politique de réconciliation nationale initiée par le chef de l'Etat», mettant en garde contre toute tentative visant à porter un coup à la stabilité du pays.

Elle a rappelé l'attentat terroriste perpétré l'année dernière contre le site gazier de Tiguentourine (In Amenas), saluant le courage et l'héroïsme des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a donné, selon elle, «une leçon d'unité et de cohésion». Lors de ce rassemblement, un film documentaire a été projeté sur les réalisations du Président Bouteflika dans tous les domaines depuis son élection lors de la présidentielle d'avril 1999.

EDUCATION

La double vacation, de plus en plus en vigueur dans les écoles de la wilaya d'Alger

La double vacation dans les établissements scolaires de la circonscription administrative de Birtouta, dans la wilaya d'Alger, est devenue incontournable avec un formidable afflux de populations, qui ont bénéficié ces dernières années de différentes opérations de relogement.

Cette situation qualifiée d'«antipédagogique» par ces chefs d'établissements, a été expliquée à une délégation de la commission de l'éducation de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, qui enquête sur le fonctionnement des écoles de la capitale en prévision d'une conférence sur les états généraux du secteur à Alger.

Interrogés par l'APS, les présidents des APC d'Ouled Chebel, Birtouta et Tessala El Merdja expliquent cette grande pression sur les écoles par l'arrivée de nouvelles population dans leurs communes, où des quartiers entiers ont été créés avant que les différents équipements publics ne soient mis en œuvre. La wilaya d'Alger s'apprete à organiser une opération de distribution de 20.000 logements sociaux sur un programme de 35.000 destinés à la résorption de l'habitat précaire, dont plus de 7.000 sont implantés dans la circonscription de Birtouta. «ce qui va accentuer le problème de la surcharge dans les écoles», ont-ils prévenu. Le chef de l'exécutif de la wilaya d'Alger, qui inspectera samedi quelques écoles de la wilaya, a demandé mardi dernier au secrétaire général de la wilaya d'«approfondir» l'examen du problème du déficit en établissements scolaires, et de la surcharge des classes avec les trois directeurs de l'éducation d'Alger.

Les Frères Khalil : un établissement, deux écoles

Inaugurée en septembre 2011, l'école primaire de la nouvelle cité des 1680 logements de Birtouta avait accueilli 847 élèves à son ouverture contre 1.097 actuellement avec 45 élèves en moyenne par classe, obligeant la direction de recourir au système de la double vacation, a confié le chef de l'établissement. En plus du manque d'équipements, notamment l'outil informatique, cette école distribue des repas froids aux élèves faute de cantine scolaire, a-t-il ajouté.

Le système de la double vacation est également en vigueur à l'école des Frères Khalil dans la commune d'Ouled Chebel. «Aux Frères Khalil, nous avons deux écoles en une. L'école Ahmed Hamissi voisine a été transformée en lycée et les élèves du primaire ont été transférés vers les Frères Khalil», a expliqué la directrice. Parce que la commune d'Ouled Chebel ne dispose pas encore d'établissements du secondaire, il a été décidé de transformer l'école primaire Hamissi en annexe du lycée de Khraïssia, qui accueille 256 élèves de la 1re et 2e année, ceux de la 3e année étant inscrits à l'établissement-mère. «Cette annexe qui forme les meilleurs élèves du lycée de Khraïssia est dépourvue de moyens pédagogiques. On n'arrive même pas à obtenir de l'établissement-mère de la craie pour la simple raison qu'au lycée de Khraïssia, équipé en tableaux magiques, on n'utilise plus la craie», a expliqué un des responsables de l'annexe. Se voulant rassurant le président, de l'APC d'Ouled Chebel, a annoncé à la délégation de l'APW qu'un choix de terrain à été fait dans la cité «DNA» afin d'y implanter un projet de lycée. La double vacation est en vigueur également à l'école primaire Rabah Boutrik. Pourvu de 12 classes, l'établissement est ouvert à 480 élèves répartis en 18 groupes, dont six sont roulants, s'est plaint le directeur. La surcharge des classes crée des soucis à la direction du CEM Ahmed Loumi de Birtouta. «L'établissement est une école primaire à l'origine. Il a été transformé en CEM en 1985. La cour n'arrive même pas à contenir les 900 élèves à la fois», a soutenu la directrice. L'école Zraïmi a été transformée en annexe à ce CEM fonctionnant au triple de sa capacité «sans le moindre équipement de base», s'est elle plainte. Une bonne partie des élèves de ce CEM vient de la localité de Chaïbia, distante de 5 km. Mais seules les filles ont droit au transport scolaire et doivent se bousculer pour une place dans le seul bus qui leur a été affecté, a-t-on expliqué à la délégation de l'APW. Le «nouveau» CEM de Tessala El Merdja, avec ses 1.200 élèves et ses huit classes tournantes, se trouve dans la même situation de surcharge des classes à laquelle s'ajoute, selon le directeur, l'absence de terrains de sport, obligeant les élèves à se rabattre sur une cour en béton tout en utilisant les toilettes comme vestiaires.

Manquant de personnel, l'établissement ne dispose pas d'accès à internet à cause des lignes téléphoniques constamment en dérangement. Une fois dans la rue, du fait de l'isolement du CEM, ses élèves sont exposés aux agressions, par des inconnus auxquels ils arrivent de violer la franchise de l'école.

APS

RÉALISATIONS SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA «Un défi que peu de pays sont en mesure de relever»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé mercredi à Bordj Bou-Arréridj que les réalisations accomplies par l'Algérie sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, constituent «un défi que peu de pays sont en mesure de relever».



Dans une allocution prononcée devant les élus locaux de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj et les représentants de la société civile, M. Sellal a estimé que «ce qui a été réalisé dans divers domaines, sous la direction du président Bouteflika, grâce à la politique de la réconciliation nationale, est considéré comme un véritable défi difficile à évaluer».

Le Premier ministre a relevé, à ce propos, que l'Algérie de 2014 est «un pays qui s'est réconcilié avec lui-même, fort de ses institutions et qui envisage l'avenir avec davantage d'optimisme». M. Sellal s'est ainsi «félicité» des acquis et des progrès accomplis par l'Algérie dans les domaines socio-économiques et du recouvrement de la stabilité, grâce, a-t-il dit, à la «bonne gouvernance du président de la République».

Le Premier ministre a ainsi noté que durant la dernière décennie, 1,9 million de logements ont été construits, en plus de 3.500 établissements scolaires, 29 universités, 48 hôpitaux, 99 polycliniques et plus de 10.000 km de route ainsi que 1.900 km voie ferrée.

Il a ajouté que plus de 1,9 million d'habitants ont bénéficié de raccordement domestique au réseau d'électricité et 1,6 million de ménages raccordés au gaz naturel, alors que le taux de couverture du réseau d'alimentation en eau potable est passé de 80 à 92% au niveau national durant la même période.

Dans le même sillage, M. Sellal a affirmé que l'Algérie est un des premiers pays à avoir réalisé les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ce qui lui a permis d'être classée parmi les pays au fort taux de développement humain.

Auparavant, le Premier ministre avait inauguré et inspecté plusieurs projets de développement inscrits dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République. Il a ainsi examiné l'état d'exécution et d'avancement de plusieurs projets de développement socio-économiques relevant des secteurs de l'habitat, de l'urbanisme, de l'industrie et de la santé.

Dans la localité de Tixter, le Premier ministre a inspecté le projet de réali-

sation et d'aménagement d'une zone logistique extra-portuaire (port sec), engagé en 2013 pour contribuer au désengorgement des ports de Béjaïa et de Jijel.

Il a, en outre, inspecté au plan d'occupation du sol (POS) n° 10, dit «pôle urbain Akhrouf» de Bordj Bou-Arréridj, un ensemble de 700 logements RHP (résorption de l'habitat précaire) et de 1.950 logements publics localisés (LPL), avant de visiter le parc d'attraction Nour En-Nassim, fermé depuis 1994 puis rouvert au public au mois de Ramadan dernier après des travaux de réhabilitation.

Dans la zone industrielle de Bordj Bou-Arréridj où les activités industrielles sont devenues, au fil des années, une des principales vocations, le Premier ministre a mis symboliquement en service une unité de réalisation de panneaux solaires, relevant de la Spa Condor Electronics, ainsi qu'une usine de fabrication de produits d'étanchéité pour barrages, la Sarl Algérienne Géomembrane Mechri. M. Sellal a également inauguré un hôpital Mère et Enfant ayant fait l'objet d'une importante opération de mise à niveau.

Enveloppe complémentaire de plus de 32 milliards de dinars pour la wilaya de Bordj Bou-Arréridj

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a annoncé mercredi à Bordj Bou-Arréridj l'octroi d'une enveloppe complémentaire de 32,75 milliards de dinars au profit de cette wilaya pour la consolidation de sa dynamique de développement.

Lors d'une rencontre avec les autorités locales, élargie aux élus et aux représentants de la société civile, dans le cadre de sa visite de travail, M. Sellal a indiqué que cette enveloppe complémentaire de 32,75 milliards de dinars était allouée à la wilaya de Bordj Bou-Arréridj afin de lui permettre de poursuivre la dynamique de développement qu'elle connaît ces dernières années.

Ce montant permettra à la wilaya d'inscrire 3.000 nouvelles unités d'habitat rural pour consolider le programme initié au titre de cette formule, déjà en cours de réalisation, intensifier l'électrification rurale et lancer de nouvelles opérations de raccordement à l'énergie électrique et au réseau de gaz naturel, a ajouté M. Sellal, instruisant, à ce propos, les responsables de la wilaya à l'effet de donner la priorité aux zones éloignées. Le Premier ministre qui a écouté, lors de cette rencontre, différents intervenants représentant la société civile, a indiqué que les différentes communes bénéficieront dans le cadre des programmes communaux de développement (PCD) d'un montant de 2 milliards de dinars puisés de ce programme complémentaire. Il a demandé, à cet effet, aux autorités locales de veiller à la bonne réparti-

tion de cette enveloppe, en donnant la priorité aux communes les plus pauvres et les plus enclavées, notamment les communes de Bellimour et de Bendaoud. Ce montant devra également financer les projets communaux à l'arrêt, réaliser des projets de réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et réhabiliter les réseaux d'assainissement, a souligné le Premier ministre.

Parmi les projets retenus dans ce cadre pour la wilaya, figurent notamment quatre zones d'activités et la réalisation de deux zones industrielles dans les communes d'El Euch et d'El Mansoura, un hôpital 240 lits au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Ras El Oued, de même que des hôpitaux de 60 lits dans les communes de Zemmoura, d'El Hammadia et d'Ain Taghrout.

S'agissant du secteur de la jeunesse et des sports, la wilaya de Bordj Bou-Arréridj va bénéficier de six (6) complexes de proximité et du revêtement en gazon synthétique de 13 stades communaux de football, en plus de la réhabilitation de 16 stades et la réalisation de deux piscines à El Mansourah et El Achir.

Présentant la wilaya de Bordj Bou-Arréridj comme «un modèle dans le secteur de l'investissement», le Premier ministre a affirmé que la politique économique du pays, fondée sur le développement économique et l'instauration d'une plate-forme industrielle solide, comme alternative aux hydrocarbures, a prouvé son efficacité.

HABITAT

Réunion Tebboune-wali d'Alger sur la situation du secteur dans la capitale

La situation du secteur de l'habitat et les différents programmes de réalisation de logements dans la wilaya d'Alger sont au menu jeudi d'une réunion au siège de la wilaya entre le Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme Abdelmadjid Tebboune et le wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh.

Cette réunion, à laquelle assistent les responsables du secteur de l'habitat au ministère ainsi que ceux de la wilaya d'Alger, est axée, selon un communiqué du ministère, sur la situation des projets en cours de réalisation, ainsi

que sur la situation des projets immobiliers dans la capitale.

La wilaya d'Alger a bénéficié au cours du quinquennat 2010-2014, de plusieurs grands projets d'habitat tant sociaux que promotionnels, ou pour la résorption de l'habitat précaire.

Cette réunion intervient à un moment où la wilaya d'Alger s'apprete à organiser une opération de distribution de 20.000 logements sociaux sur un programme de 35.000 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire.

Lors d'une récente tournée de travail dans la circonscription administrative de Birtouta, M. Zoukh avait indiqué à la presse que la wilaya d'Alger compte 70.000 logements en cours de construction, 10.000 autres en phase de lancement de travaux et 20.000 logements «fin prêts» à la distribution. Il a, pour autant, invité les demandeurs à être patients et à «accorder aux commissions d'attribution de logement le temps nécessaire pour qu'elles fassent correctement leur travail, sans léser personnes».

ALGÉRIE - LIBYE

M. Sellal reçoit le vice-premier ministre, Ministre de l'Intérieur libyen Seddik Abdelkrim

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu jeudi à Alger le vice-premier ministre, Ministre de l'Intérieur libyen, Seddik Abdelkrim, indique un communiqué du Cabinet du Premier ministre. L'audience a été l'occasion d'aborder les volets portant sur «le renforcement de la coopération bilatérale ainsi que des questions d'intérêt commun d'ordre régional», précise la même source. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaiz.



M. Belaiz réaffirme la disponibilité de l'Algérie à apporter son soutien au peuple et aux autorités libyennes

Le ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaiz, a réaffirmé jeudi à Alger «l'entière disponibilité de l'Algérie» à apporter son soutien au peuple et aux autorités en Libye «pour l'édification d'un nouvel Etat à la faveur de la paix et de la stabilité».

«Je vous réaffirme l'entière disponibilité de l'Algérie à apporter son soutien au peuple et aux autorités en Libye pour franchir cette étape de transition politique, visant l'édification d'un nouvel Etat à la faveur de la paix et de la stabilité», a déclaré M. Belaiz lors d'entretiens élargis avec le vice-président du Conseil des ministres libyen au Développement chargé du ministère de l'Intérieur, Seddik Abdelkrim.

La visite du ministre libyen en Algérie s'inscrit «en droite ligne» des efforts et initiatives engagés depuis décembre à Tripoli à l'occasion de la tenue de la Grande commission mixte de coopération bilatérale.

«Les mutations profondes et éfrénées que connaissent certains pays arabes en général et les pays du Maghreb et d'Afrique du Nord en particulier, se caractérisent désormais par la propagation du crime organisé et le lien étroit entre les groupes criminels, le trafic de drogue et de psychotropes et l'immigration clandestine. Ces mutations en appellent à la conjugaison des efforts de tous et l'intensification de la coopération», a poursuivi le ministre. Dans ce contexte, M. Belaiz a appelé à prendre des mesures unifiées «pour la sécurisation des frontières et la garantie d'un climat propice au développement des régions frontalières sans omettre l'aspect sécuritaire qui figure au titre des priorités de l'action commune, laquelle passe par la consolidation de la coopération

entre les différents services concernés pour une meilleure mobilisation face aux menaces sécuritaires.»

Il a, dans ce contexte, préconisé la mise à jour de la convention sécuritaire conclue en 2001 entre les deux pays et qui «constituera l'outil juridique idoine sur lequel reposent les différents programmes et activités». M. Belaiz a rappelé la formation en 2013 d'éléments de la police libyenne au niveau des écoles d'application relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), soulignant que cette opération se poursuivrait à travers d'autres cycles de formation et serait élargie à la Protection civile et à d'autres secteurs relevant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

De son côté, le vice-président du Conseil des ministres libyen a souligné «la profondeur» des relations algéro-libyennes, précisant que «la sécurité de la Libye est celle de l'Algérie et vice versa». Après avoir rappelé les risques qui guettent la région à l'instar du terrorisme, du crime organisé et de la contrebande, le responsable libyen a indiqué que sa visite en Algérie «s'inscrit dans le cadre d'un dialogue transparent et objectif concernant la coopération sécuritaire».

Le peuple libyen «est en train d'édifier un Etat de Droit et d'Institutions», a ajouté le ministre libyen, précisant que les Libyens «sont en passe de relever un important défi et surmonteront bientôt cette crise, comme ils l'ont toujours fait à travers l'Histoire». La sécurité «repose sur le développement qui a pour assise l'investissement dans la ressource humaine», a indiqué M. Seddik Abdelkrim, soulignant la nécessité d'édifier des institutions sécuritaires modernes.

Al-Makhzoum appelle l'Algérie à accompagner la Libye pour «ouvrir une ère nouvelle de son Histoire»

Le deuxième vice-président du Congrès national général libyen, Salah Al-Makhzoum a exhorté jeudi l'Algérie à accompagner la Libye dans ses efforts visant à «ouvrir une ère nouvelle» de son Histoire. «Il est temps pour l'Algérie de jouer son rôle dans cette ère nouvelle de l'Histoire de la Libye», a précisé M. Al-Makhzoum lors d'une rencontre entre la délégation parlementaire libyenne et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra.

«Le soutien de l'Algérie à la Libye intervient au bon moment» au regard des efforts de «réédification de ses institutions constitutionnelles et de services dans tous les domaines», a-t-il ajouté. Après avoir mis en évi-

dence les rencontres ayant réuni la délégation parlementaire libyenne avec les responsables algériens, le parlementaire libyen a souligné «l'importance de la diplomatie parlementaire dans le raffermissement des relations entre l'Algérie et la Libye».

Il a rappelé, à cet effet, la tenue de la grande commission mixte algéro-libyenne et les accords conclus dernièrement dans la capitale Tripoli dans la perspective de «consolider la coopération bilatérale notamment dans le domaine sécuritaire».

L'importance de cette coopération dans la «réalisation de la sécurité et la stabilité dans les deux pays tout en préservant leurs frontières communes», a été mise en exergue par le responsable libyen qui a soutenu que la «Li-

bye ne saurait se passer de l'Algérie dans cette étape et vice-versa».

M. Bouguerra a, de son côté, souligné la qualité des relations entre les deux pays marquées, selon lui, par un «développement rapide» notamment suite à la dernière visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal en Libye dans le cadre de la réunion de la grande commission mixte.

Il a, par ailleurs, évoqué la «convergence d'opinions et de vues» ayant marqué les rencontres entre la délégation parlementaire libyenne et les responsables algériens.

La délégation parlementaire libyenne est arrivée mercredi soir à Alger pour une visite officielle de trois jours à l'invitation de l'Assemblée Populaire Nationale (APN).

Approche commune pour le traitement du dossier sécuritaire

Le vice-président du conseil des ministres libyen pour le développement chargé du ministère de l'Intérieur, Seddik Abdelkrim, a assuré jeudi que sa visite en Algérie visait à trouver une approche commune pour le traitement du dossier sécuritaire dans les deux pays ainsi que l'échange d'informations dans ce domaine.

Cette visite de trois jours vise à «consolider les relations entre l'Algérie et la Libye et à trouver une approche commune pour le traitement du dossier sécuritaire dans les deux pays».

Elle a également pour objectif de coordonner les efforts et échanger les informations dans ce domaine», a précisé le responsable libyen, dans une déclaration à la presse, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène.

«La sécurité de la Libye est celle de l'Algérie et vice-versa», a-t-il insisté soulignant que les relations bilatérales connaîtront «une évolution qualitative inédite».

M. Seddik Abdelkrim a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène par le ministre d'Etat Ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Tayeb Belaiz.

DIPLOMATIE

ALGÉRIE-ALLEMAGNE M. Nour-Eddine Aouam ambassadeur d'Algérie en Allemagne

Le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne a donné son agrément à la nomination de M. Nour-Eddine Aouam, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République Fédérale d'Allemagne, indique jeudi le Ministère des Affaires Etrangères dans un communiqué.

ALGÉRIE-MONGOLIE M. Mundagbaatar Batsaikhan nouvel ambassadeur de Mongolie en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Mundagbaatar Batsaikhan, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Mongolie auprès de la République algérienne démocratique et populaire avec résidence à Paris, indique jeudi le Ministère des Affaires Etrangères dans un communiqué.

APS

ETATS UNIS - ALGÉRIE - AFRIQUE

SOMMET USA-AFRIQUE EN AOÛT À WASHINGTON

Le président Obama invite l'Algérie

Le président américain Barack Obama a invité l'Algérie à prendre part au sommet des chefs d'Etat USA-Afrique qui aura lieu les 5 et 6 août prochain à Washington, a appris mercredi l'APS auprès d'un porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jonathan Lally.



Ce premier sommet américano-africain réunira le président Obama avec les chefs d'Etat de 47 pays africains sur les 54 que compte le continent.

Le chef de la Maison-Blanche a également invité la présidente de la Commission de l'Union africaine, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma.

Les 47 pays africains invités à ce sommet, a précisé le même responsable, sont l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Cap Vert, les Comores, la République du Congo, République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, le Djibouti, l'Éthiopie, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée équatoriale, le Kenya, le Lesotho, le Liberia, la Libye, le Malawi, la Mali, le Maroc, l'île Maurice, la Mauritanie, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Rwanda, le Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, les Seychelles, la Sierra Leone, la Somalie, le Sud-Soudan, le Swaziland, la Tanzanie,

le Tchad, le Togo, la Tunisie et la Zambie. Les seuls pays africains qui n'ont pas été conviés à cette rencontre prévue dans la capitale fédérale américaine sont «ceux qui n'ont pas de bonnes relations avec les Etats-Unis ou sont suspendus de l'Union africaine», a fait savoir la même source. Ainsi, les pays non invités sont au nombre de sept (7) : Egypte, Erythrée, Guinée-Bissau, Madagascar, République centrafricaine, Soudan du Nord et le Zimbabwe.

A travers ce sommet, il s'agira «de renforcer davantage les liens avec l'Afrique qui est l'une des régions les plus dynamiques et qui réalise la croissance économique la plus rapide au monde».

Dans ce sens, cette rencontre USA-Afrique «s'appuiera sur les progrès réalisés depuis le voyage du président Obama en été dernier en Afrique et fera avancer les objectifs du gouvernement américain dans les domaines du commerce et de l'investissement en Afrique, et mettra en lumière l'engagement des Etats-Unis à

l'égard de la sécurité de l'Afrique, du développement de la démocratie et de sa population».

Il est à rappeler que le président Obama avait élaboré en 2012 un programme appelé Directive présidentielle de politique générale relative à l'Afrique, qui forme les contours de sa vision de la politique des Etats-Unis à l'égard du continent africain. Les quatre (4) piliers de cette politique reposent, selon cette directive présidentielle, sur le renforcement des institutions démocratiques, les échanges économiques et les investissements, le développement (sécurité alimentaire, santé) et la paix et la sécurité. Sur ce dernier point, la directive insiste sur la lutte contre les groupes terroristes en Afrique, la coopération en matière de sécurité régionale, la prévention contre les menaces criminelles transnationales et les conflits, et le soutien aux initiatives visant à promouvoir la paix et la sécurité.

ALGÉRIE - BÉNIN

Les conseils économiques et sociaux de l'Algérie et du Bénin envisagent une «collaboration privilégiée»

Le Conseil national économique et social (CNES) et son homologue du Bénin envisagent l'édification d'une «collaboration privilégiée» et «bénéfique», a indiqué jeudi un communiqué de cette instance à l'issue d'une rencontre entre le président du CNES, Mohamed-Seghir Babès, et le président du Conseil économique et social du Bénin, Nicolas Adagbe.

«Les deux parties ont convenu de conférer plus de substance à leurs relations, d'approfondir les liens de

coopération entre elles et d'envisager les possibilités d'édification d'une collaboration privilégiée bénéfique en œuvrant, en commun, à réunir l'ensemble des voies et moyens concourant à les consolider et à les fructifier au profit de leurs Conseils respectifs et, dans une large mesure, aux sociétés civiles des deux pays dans leur diversité», précise la même source.

Une rencontre bilatérale a eu lieu mercredi entre une délégation du CNES et une délégation du Bénin qui effectue

une visite de travail et d'amitié en Algérie. La rencontre a permis aux deux parties d'aborder des axes de coopération institutionnelle et d'évoquer les possibilités de leur renforcement à travers, notamment d'échange bénéfique des bonnes pratiques développées par les deux institutions», ajoute le communiqué. Les deux délégations se sont entendues sur le principe de «favoriser l'émergence des opportunités de coopération économique, passant par la mise en relation d'affaires

des opérateurs économiques et contribuant à valoriser les économies et le développement des deux pays».

Les conseils économiques et sociaux des deux pays envisagent d'œuvrer, «dans une logique partenariale gagnant-gagnant, tournée vers une relation sud-sud, en particulier Afrique-Afrique».

«La consécration de cet objectif devrait passer par la mise en place d'un cadre spécifique sous la forme d'un conseil d'affaires», note la même source.

ALGERIE - MONDE ARABE

L'Algérie participe à la 6^e réunion du Conseil supérieur de l'Organisation de la femme arabe à Khartoum

L'Algérie sera représentée par la Ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souad Bendjaballah, à la 6^e réunion du Conseil supérieur de l'Organisation de la femme arabe qui se tiendra samedi à Khartoum, indique jeudi un communiqué de ce ministère.

Cette session sera consacrée aux «perspectives stratégiques de la femme arabe au-delà de 2015», précise la même source. L'Algérie avait présidé cette Organisation durant la période de 2011 à 2013.

ALGÉRIE - FRANCE L'Algérie s'est toujours acquittée de ses créances entrant dans le cadre conventionnel bilatéral

L'Algérie s'est toujours acquittée des créances dûment documentées entrant dans le cadre conventionnel bilatéral, a affirmé jeudi le porte-parole du ministère des Affaires Étrangères, Amar Belani. «Tout d'abord, je dois préciser que l'Algérie s'est toujours acquittée des créances dûment documentées dans le cadre conventionnel bilatéral», a précisé M. Belani dans une déclaration à l'APS.

Des médias ont fait état de non paiement, par l'Algérie, de factures de soins dans les hôpitaux français.

«Il est inapproprié de parler de dettes, car il s'agit plutôt de contentieux portant sur des montants qui restent à concilier entre les organismes compétents des deux parties afin de ne retenir, en bout de parcours, que les créances authentiques découlant des prises en charge documentées établies par les institutions nationales compétentes, et notamment la CNAS, conformément aux dispositions de la convention bilatérale de sécurité sociale et du protocole de soins qui y est annexé», a précisé M. Belani dans une déclaration à l'APS.

«C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous avons appelé à la tenue de la réunion de la commission mixte sur les affaires sociales, qui ne s'est pas réunie depuis 2010, pour parachever l'assainissement de ces contentieux», a-t-il souligné.

«La réunion de ce mécanisme, qui devrait nous permettre d'apurer les comptes, est prévue au courant du 1^{er} trimestre 2014, conformément aux recommandations de la 1^{ère} session du comité Intergouvernemental de haut niveau algéro-français qui s'est tenue à Alger les 16 et 17 décembre 2013», a ajouté le porte parole du MAE.

ALGERIE - SUEDE Signature d'un contrat de partenariat entre «GMI Algérie» et la société suédoise «Volvo Penta»

Un contrat de partenariat a été signé, jeudi, à Chlef, entre le Groupe Moteur International «GMI- Algérie», spécialisé dans le montage des groupes électrogènes et la société suédoise «Volvo Penta».

Ce contrat, qui intervient dix années après la création de «GMI Algérie» prévoit l'ouverture d'un centre de maintenance des groupes électrogènes au niveau de l'Unité GMI sise à Oued Sly et la formation du personnel chargé de la maintenance.

Ce contrat prévoit également la certification du produit «GMI Algérie», a indiqué le gérant de GMI, M. Hamidi Djeloul Abdelmalek, en précisant que son unité couvre plus de 40 % du marché national et exporte une partie de sa production vers des pays arabes. Le groupe «GMI Algérie», créé dans le cadre de l'investissement privé, produit des groupes électrogènes d'une puissance de 2 à 2500 KVA, rappelle-t-on.

CRÉATION DE 1.5 MILLION DE PME La CGEA plaide pour la levée des entraves à l'investissement

Le président de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Habib Youfsi a appelé, jeudi, les pouvoirs publics à lever toutes les entraves à l'investissement en vue de permettre la création de 1,5 million de petites et moyennes entreprises (PME) au cours des prochaines années.



Intervenant sur les ondes de la radio nationale, Habib Youfsi a confirmé que les cinq commissions installées à l'occasion de la dernière tripartite ont remis leurs rapports au Premier Ministre, Abdelmalek Sellal.

«Les résolutions adoptées dans ce cadre ciblent une réduction des importations et une relance de la production nationale», a indiqué le président de la CGEA.

Interrogé sur le contenu des propositions formulées dans le cadre des commissions, M. Habib Youfsi a précisé que les suggestions ont concerné des allègements fiscaux pour l'encouragement des investissements, des facilitations de l'accès au crédit bancaire et

l'aménagement de nouvelles zones industrielles.

«Des suggestions ont été également présentées en vue d'encourager les entreprises dans leurs démarches à l'exportation», a-t-il ajouté.

Concernant le projet d'une réintroduction du crédit à la consommation, le président de la CGEA a qualifié cette mesure de «véritable levier» pour la relance de la production nationale.

«À travers cette mesure, la production nationale bénéficiera d'un avantage qui lui permettra de soutenir la concurrence des produits étrangers et les importations devraient connaître une baisse sensible», a-t-il estimé. Concernant la compétitivité de la production nationale,

M. Youfsi a affirmé que le produit algérien a un niveau de qualité indéniable attesté par les mesures de contrôles réguliers auquel il est soumis. «À l'inverse, les produits importés ne sont pas toujours soumis à un contrôle rigoureux en termes de respect des normes de qualité» a-t-il soutenu.

Saluant l'écoute et la disponibilité au dialogue qui caractérisent le gouvernement Sellal, M. Youfsi a souligné l'importance de tisser des liens de confiance entre le patronat et les pouvoirs publics.

«Le cadre de concertation qu'est la tripartite est important, parce qu'il permet de nouer un dialogue constant entre les différents acteurs et partenaires sociaux», a-t-il encore ajouté.

GRAND PROJET INDUSTRIEL: Bellara (Jijel) «candidate»

La zone industrielle de Bellara (Jijel) est «candidate» pour recevoir un second grand projet industriel à l'image de celui qui vient d'être officialisé avec Qatar Steel, donnant naissance à l'Algerian Qatar Steel, a indiqué, jeudi, le wali, Ali Berdric.

Répondant aux questions des élus de l'assemblée populaire de wilaya (APW) réunis

en session ordinaire, le chef de l'exécutif local a affirmé que la zone de Bellara est «apte» à accueillir un projet de la taille de celui envisagé dans cette zone en partenariat entre l'Algérie et le Qatar pour la production de 4,2 millions de tonnes d'acier par an. Lundi dernier, les statuts portant création de la société mixte algéro-qatarie dénommée AQS

(Algerian Qatar Steel) ont été signés au siège de la wilaya de Jijel par les responsables de Sider et de Qatar Steel, rappelle-t-on. La zone industrielle de Bellara (523 hectares), située dans la commune d'El Milia (sud-est de Jijel), considérée d'importance nationale, a reçu comme premier chantier, fin octobre dernier, les travaux de réalisation d'une méga-cen-

trale électrique de 1.600 mégawatts. La wilaya de Jijel dispose également d'une autre zone industrielle localisée à Ouled Salah (Taher) d'une superficie de 84 hectares et de deux zones d'activités (ZAC) en cours d'aménagement dans les communes de Kaous et d'Oudjana, a indiqué le directeur de wilaya concerné lors des travaux de l'APW.

MARCHÉ DES CHANGES : L'euro progresse face au dollar

L'euro progressait face au dollar jeudi, soutenu par un bon indicateur d'activité en zone euro, dans un marché toujours focalisé sur les perspectives de la politique monétaire des Etats-Unis.

L'euro valait 1,3643 dollar, contre 1,3544 dollar mercredi. La monnaie unique européenne progressait également face à la devise nipponne, à 142,29 yens contre 141,59 yens mercredi. Le dollar baissait face à la monnaie japonaise, à 104,31 yens contre 104,54 yens la veille.

La monnaie unique européenne est soutenue ce matin sur le marché des changes, un rebond du marché alors que les perspectives de croissance économique au sein de la zone euro s'améliorent depuis le début de l'année, expliquaient les analystes.

Cette tendance semblait se confirmer jeudi avec l'annonce par le cabinet Markit d'une progression, pour le septième mois consécutif, de l'activité privée de la zone euro en janvier, signalant une accélération de la reprise économique.

Les cambistes attendaient encore cette semaine les décisions des agences de notation Moody's sur la France, dont la note a été abaissée par l'agence Standard & Poor's en novembre, et Fitch sur l'Allemagne.

Mais dans l'ensemble, les cambistes restaient focalisés sur la prochaine réunion du Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) les 28 et 29 janvier pour prendre une direction ferme.

La livre britannique baissait face à l'euro, à 82,49 pence pour un euro, après avoir atteint la veille 81,68 pence, son cours le plus fort en un an.

La livre progressait face au dollar, à 1,6594 dollar pour une livre, grimpanc à 1,6616 dollar, un sommet en deux ans et demi.

La devise helvétique progressait face à l'euro, à 1,2308 franc suisse pour un euro, ainsi que face au dollar, à 0,9023 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1.245,64 dollars contre 1.241 dollars mercredi soir.

SIDÉRURGIE Production mondiale d'acier en hausse de 3,5% en 2013

La production mondiale d'acier brut a augmenté de 3,5% en 2013 à 1,61 milliard de tonnes et la part de la Chine dans la production mondiale s'est encore accrue, atteignant 48,5% du total, selon les chiffres de la Fédération mondiale de l'acier publiés jeudi. La Chine, de très loin le premier producteur mondial, a produit 779 millions de tonnes (Mt) en 2013 (+7,5%). En Asie, le Japon, deuxième producteur mondial, a augmenté sa production d'acier brut de 3,1% à 110,6 millions de tonnes.

La production d'acier de l'Inde (quatrième mondial) était également en hausse de 5,1% à 81,2 Mt, tandis que celle de la Corée du Sud (sixième mondial) reculait de 4,4% à 66 Mt. Au total, la production de l'Asie s'est accrue de 6% à 1,08 milliard de tonnes.

Dans le reste du monde, plusieurs pays ont vu leur production diminuer à l'instar des Etats-Unis (troisième mondial) en baisse de 2% à 87 Mt, comme la Russie (cinquième mondial, 69,4 Mt, -1,5%), la Turquie (huitième mondial, 34,7 Mt, -3,4%), le Brésil (neuvième mondial, 34,2 Mt, -1%), l'Ukraine (dixième mondial, 32,8 Mt, -0,5%) et l'Italie (onzième mondial, 24,1 Mt, -11,7%). La production totale dans l'Union européenne a baissé en 2013 de 1,8%, celle de l'Amérique du Sud de 0,8%.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE Investissement de 1,6 milliard de DA pour Tizi-Ouzou

Le montant global des investissements publics consacré à Tizi-Ouzou, en 2013, pour le développement du secteur agricole, s'est élevé à 1,634,542,021 DA, a-t-on appris de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Selon un décompte établi par le chargé de l'Organisation et de l'appui technique à la production au niveau de la DSA, ce montant a été mobilisé sur le Fonds national de la régulation des produits agricoles (FNRP) (1.440,585,939 de DA), le Fonds national du développement des investissements agricoles (FNDA) (187.603,205 DA) et le Fonds de protection zoo phytosanitaire (FPZP) (6.352,877 DA).

L'état des dépenses réalisées au titre du FNRP fait ressortir la destination

d'une part de pas moins de 1,390 milliard de DA pour le paiement des primes de collecte du lait cru, versées aux producteurs, collecteurs et transformateurs, dans le cadre d'une politique nationale visant à promouvoir la filière lait afin de substituer la production du lait cru à l'importation de la poudre de lait, a relevé M. Sid Ahmed Chebbah.

Le reste des dépenses consenties sur ce Fonds ont été nécessitées par les primes dues au titre de la production de la semence de la pomme de terre (35,616,800 DA) et du stockage de la pomme de terre de consommation (14,795,665 DA), participant de la régulation du marché de ce produit de large consommation. S'agissant des subven-

tions octroyées dans le cadre du FNDA, celles-ci ont servi au soutien de l'acquisition, par les agriculteurs, d'engrais d'amendement des sols, pour un montant de 43,832,000 DA, de moyens de mécanisation (tracteurs et accessoires), pour 40,802,000 DA. Le reste des subventions ont profité au développement des filières de l'apiculture, du lait (primes de production de génisses) et de l'oléiculture.

Pour ce qui est des dépenses effectuées sur le Fonds de protection zoo phytosanitaire, elles ont été consacrées à la couverture des frais de la vaccination des cheptels bovin et ovin et à la prise en charge des indemnités des abattages sanitaires, pour un montant jumelé de 6,352,877 DA.

Le pétrole se replie légèrement avant les stocks US

Les prix du pétrole se repliaient légèrement jeudi en cours d'échanges européens, avant la communication du niveau des stocks de brut aux Etats-Unis et après la publication de statistiques économiques décevantes en Chine.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 108,07 dollars sur l'Intercontinental Ex-

change (ICE) de Londres, en baisse de 20 % par rapport à la clôture de mercredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 10 %, à 96,63 dollars.

La production manufacturière en Chine s'est ainsi contractée en janvier pour la

première fois depuis six mois, selon un indicateur provisoire publié jeudi par la banque HSBC et venant confirmer le ralentissement du deuxième consommateur mondial de brut.

Les perspectives d'une hausse de la demande mondiale de brut en 2014 avaient alimenté une forte poussée des cours du brut ces deux derniers jours, le WTI clôtur-

rant même mercredi à son plus haut depuis le début de l'année (96,73 dollars).

Cet optimisme avait été suscité par le relèvement mardi de la prévision de demande mondiale de pétrole en 2014 par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), à 92,5 millions de barils par jour, soit 1,3 mbj de plus qu'en 2013.

BOUMERDES Amélioration de la production mellifère, les prix toujours en hausse

La production mellifère a enregistré une amélioration en 2013, après trois années de faibles récoltes dans la wilaya de Boumerdes, mais les prix de ce produit demeurent toujours en hausse, a-t-on constaté.

«La production de miel a dépassé le seuil de 190 tonnes, cette année, contre 90 en 2012, soit une hausse de plus de 120 %», a indiqué à l'APS, le directeur des services agricoles (DSA), M. Kherroubi Mohamed, signalant un rendement moyen de 5 kg de miel par ruche, contre 3 kg l'année d'avant. Plusieurs facteurs expliquent cette «embellie» de la filière à Boumerdes, selon les spécialistes de la DSA et des membres de l'association professionnelle d'élevage apicole de la wilaya, qui évoquent, à cet égard, «le soutien permanent» des pouvoirs publics pour les apiculteurs, dont l'effectif est passé de 2000, en 2012, à plus de 2200 en 2013, outre les conditions climatiques favorables, notamment durant le printemps dernier.

Même si la récolte demeure loin de la performance de 2009, où la production a dépassé le seuil des 200 tonnes de miel, l'amélioration enregistrée en 2013, n'a pas engendré l'effet escompté sur le cours de ce produit sur le marché local, où son prix est maintenu à la hausse, dans une fourchette allant de 2800 à 3500 DA le kg. «Néanmoins, la coopérative apicole des Issers déploie de grands efforts pour rendre ce produit accessible, en maintenant le prix du miel à 2000 DA le kg», a-t-il souligné. La production de miel est particulièrement répandue dans les zones montagneuses des communes de Dellys, des Issers, Baghliia, Sidi Daoud et Naciria, réputées pour la richesse de leur couvert végétal, en eucalyptus notamment, ainsi que pour leur culture des agrumes, considérée comme la source principale de butinage des abeilles.

La wilaya de Boumerdes dispose de 70.000 ruches, dont plus de 30.000 «très productives», et près de 20.000 destinées à la production d'essaims, tandis que le reste est exploité dans d'autres domaines annexes du développement de la filière, selon les statistiques de la DSA.

EL TARF 700 micro- entreprises créées en 2013

Un total de 728 micro-entreprises a été financé en 2013 à El Tarf, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) pour un montant de 2,19 milliards de DA, a indiqué jeudi le directeur de l'antenne de cet organisme. «Ces micro-entreprises qui ont généré 1.836 emplois, directs et indirects, actif dans différents secteurs dont, notamment, l'agriculture (183 projets), les services (310), l'artisanat (23) et les travaux hydrauliques (50)», a précisé M. Ahmed Kahlouche. Plus de 30 pour cent de ces entreprises ont été créées par des femmes et 50 pour cent par des jeunes ayant suivi des stages diplômants dans les centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), a-t-il ajouté en rappelant les mesures prises par l'Etat pour faciliter l'accès des jeunes à ce dispositif. 58 jeunes ont bénéficié de véhicules-ateliers durant l'exercice écoulé, selon le même responsable qui fait part de décisions portant l'octroi d'un quota de projets publics à des micro-entreprises montées par des jeunes.

Il a précisé à ce propos que des conventions ont été conclues avec différents secteurs (pêche, technologie de l'information et de la communication, tourisme, environnement) pour répondre aux besoins spécifiques à cette région de l'extrême nord est du pays.

MASCARA La Fédération des parents d'élèves appelle à une révision de la carte des circonscriptions scolaires

Le président de la Fédération des associations des parents d'élèves de Mascara a appelé à une révision de la carte des circonscriptions scolaires de la wilaya afin de «corriger certaines incohérences»

M. Habib Bouhroul a indiqué à l'APS que des lacunes nées d'un déséquilibre dans la répartition des effectifs entre les unités éducatives ont été relevées par la Fédération, estimant que le transfert d'élèves de Ghriiss au nouveau lycée de Froha a été fait au détriment du lycée «Moubayaa» (de Ghriiss), qui enregistre un taux d'occupation de 45 élèves dans certaines classes.

L'intervenant a relevé, par ailleurs, l'absence de quelques filières d'enseignement secondaire dans nombre de circonscriptions, tout en attirant l'attention sur la mutation de certains élèves dans de nouveaux CEM ne disposant pas de cantines.

D'autre part, M. Bouhroul a souligné que sa fédération, qui compte 308 associations de parents d'élèves, vise à créer des associations, avant la fin de l'année scolaire en cours, dans tous les établissements scolaires de la wilaya, dont le



nombre dépasse les 600 et ce, en collaboration avec la Direction de l'Éducation, qui s'est engagée à fournir tous les moyens nécessaires et les facilités à cet effet.

Le président de la Fédération des associations de parents d'élèves de Mascara a également valorisé les projets dont a bénéficié le secteur dans le cadre du programme complémentaire destiné à la wilaya, lesquels permettent de réduire la tension sur les établissements scolaires et de rapprocher les élèves des établissements scolaires.

Pour le chef du service scolarisation et examens à la Direction de l'éducation, M.

Ali Merah, la carte des circonscriptions scolaires est révisée automatiquement après chaque réception d'un nouvel établissement.

La Direction prévoit, en mars prochain, la révision de la carte des circonscriptions de Mohammadia, Sig, Hachem et Ghriiss après la réception de nouveaux établissements, en coopération avec les représentants des parents d'élèves, les directeurs et les inspecteurs, a-t-il souligné.

Concernant la surcharge au lycée «Moubayaa» de Ghriiss, le même responsable a indiqué que des mesures ont été prises pour régler ce problème.

ORAN Suspension lundi et mardi de l'alimentation en eau potable dans plusieurs localités

L'alimentation en eau potable sera interrompue, lundi et mardi prochains, dans plusieurs localités de la wilaya d'Oran pendant deux jours, a annoncé jeudi la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR).

Cette suspension intervient dans le cadre de travaux programmés pour la réhabilitation des conduites maitresses alimentant la partie Ouest de l'agglomération d'Oran ainsi que la commune de Mersa El Kébir, précise-t-on de même source.

Dans la commune d'Oran, les quartiers touchés sont respectivement les Cités des Amandiers et «EPLF El Badr», Douar Bouakel, la Cité militaire El Badr, le quar-



tier «Eckmuhl», le quartier Protin, Cité petit, le quartier Cholet, la 2e région militaire, le complexe sportif, le centre-ville, Miramar, Hai

Derb, Sidi El Houari, Port d'Oran, Hai Sanoubar, Bab El Hamra, Ras El Ain, services wilaya d'Oran et la région «Gendarmerie Amandiers». Quatre localités de Mers El Kébir seront touchées par cette perturbation.

Il s'agit de la totalité des quartiers de la commune de Mersa El Kébir, la base navale, le chantier naval et le tribunal militaire. Un numéro vert (30 02) est mis à la disposition des citoyens par la SEOR, 24h/24 afin de pouvoir s'informer sur cette opération, précise-t-on.

TINDOUF 700 millions de DA pour développer le réseau Mobilis

Un financement de plus de 700 millions de DA a été dégagé pour développer le réseau de l'opérateur public de téléphonie mobile «Mobilis» dans la wilaya de Tindouf, a affirmé jeudi son président directeur général, Saâd Damma.

La mesure s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale de l'entreprise, amorcée au début de 2012 et qui place le client au centre de ses préoccupations et appuie les projets de jeunes et les associations actives sur le terrain et servant les intérêts des Algériens, a indiqué M. Damma à l'APS, à l'issue d'une visite dans cette wilaya.

La visite dans la wilaya de Tindouf, à l'instar de celles déjà effectuées à Béchar et Illizi, a permis de tenir une séance de travail avec des jeunes et des associations qui ont bénéficié d'un encouragement à leurs activités, à travers un financement «conséquent».

Le PDG de Mobilis s'est, en outre, engagé auprès des autorités locales à installer pas moins de 16 nouvelles antennes de téléphonie mobile d'ici la fin avril pro-

chain à travers la wilaya, afin d'améliorer les prestations fournies à la clientèle de Mobilis, en plus de relier la wilaya par voie de satellite, en dépit du coût élevé de l'opération. Mobilis est prête à assurer une couverture de la 3G à hauteur de 70% dans la wilaya de Tindouf, en attendant l'obtention de l'autorisation de la part de l'autorité de régulation qui a octroyé la première place dans l'octroi de la licence d'exploitation de la 3G en Algérie, a affirmé M. Damma.

Concernant le projet de création, avec l'APS de kiosques multimédias s'intéressant à l'actualité locale, M. Damma a indiqué que Mobilis se chargera de la mise en place des équipements techniques du projet.

Le PDG de Mobilis s'est aussi enquis, lors de la visite d'une journée, des conditions de fonctionnement de l'agence commerciale de l'opérateur historique dans cette wilaya et de la qualité des prestations fournies à sa clientèle.

APS



EL HARRACH

Fou de rage, il tue son voisin

A.Ferrag

En janvier 2014, la Cour criminelle d'Alger a eu à statuer une affaire de meurtre, un jeune homme assassine froidement son voisin. La Cour l'a condamné à une peine de 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire sur son jeune voisin.

Les faits pour lesquels avait comparu l'accusé, Bachir, âgé de 35 ans, remontant au 21 septembre 2012, celui-ci avait rendu visite à la victime Amine, son jeune voisin de 26 ans. Les deux hommes parlent de tout et de rien, rien ne laissait présager que Bachir conduirait sa victime vers un piège d'où elle n'en sortirait pas vivante.

Bachir, l'esprit englué dans les remuements de la drogue, il lui ordonne de se déshabiller, il refuse, tente alors d'abuser d'Amine.

Animé d'une colère aveugle, Bachir tire un couteau et assène à Amine plusieurs coups dans le ventre. Eventré, il



gît dans une mare de sang. Bachir sera arrêté et traduit devant la justice. Son procès s'est déroulé en janvier 2014. Bachir présent dans le box des accusés, au questions du président du tribunal, il répondait calmement, ce dernier ne nie pas les faits retenus contre lui. « J'étais sous l'effet de la drogue et je ne savais pas ce que je faisais, je ne voulais pas le tuer, je vous jure que c'est la vérité. »

Le représentant du ministère public

relate les faits contenus dans le dossier et met l'accent sur la gravité des faits, il requiert la peine de 25 ans de réclusion criminelle à l'encontre du coupable.

L'avocat de la défense demande la clémence du tribunal et plaide les circonstances atténuantes.

Après deux heures de délibération, est revenu avec un verdict lourd : Bachir est condamné à une peine de 20 ans de réclusion criminelle.

ALGER

5 ans de prison pour le violeur

Nadia est une belle fille de 25 ans, elle a connu Karim clandestin âgé de 35 ans, c'est là qu'elle a eu le coup de foudre pour ce jeune homme.

Tout commence par une rencontre et une invitation. Le couple se rencontre assez souvent dans un lieu retiré. Nadia accepte et là, l'irréparable se produit : elle perd sa virginité.

Nadia a déposé une plainte contre Karim pour viol. Karim et arrêté et présenté aux services de la police, Karim nie les faits qui lui sont reprochés.

Trois jours plus tard, le dossier fut déposé sur le bureau du juge d'instruction près le tribunal d'Alger qui mena le cours de cette affaire de viol convaincu de tous les arguments confirmant les délits reprochés à ce violeur, la justice le envoya derrière



les barreaux, pour comparaître qu'en janvier 2014 près le tribunal d'Alger.

L'annonce du déroule-

ment du procès à huis clos, donc ne pouvait assister, les gens attendront dehors pour connaître le verdict.

Il y a eu d'abord lecture, par le président, des charges retenues contre le prévenu, accusé d'avoir violé Nadia. A la barre, le mis en cause nie en bloc les faits qui lui sont reprochés. Pressé de questions, il avoue finalement son acte.

Prenant la parole, le représentant du ministère public, pour sa part, met l'accent sur la gravité des faits, l'accusé a commis un acte très grave, je requiers une peine de 8 ans de réclusion à l'encontre de Karim pour viol en vertu des articles 266 et 336-2 du code pénal.

L'avocat de la défense axe sa plaidoirie sur la version d'une histoire d'amour qui aurait mal tourné.

Plus d'une heure de délibérations, Karim est condamné à 5 ans de prison ferme.

A.F

SELON LA PROTECTION CIVILE

4324 interventions, enregistrées en 3 jours

Durant la période du 20 au 22 janvier 2014, les unités de la Protection civile ont enregistré 4324 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité...etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés par nos secours dont 8 les plus mortels ayant causé le décès à 10 personnes et 8 blessées, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tlemcen, avec un accident de la circulation qui a causé le décès à 02 personnes et 01 blessé, suite à une collision entre 03 véhicules légers survenue sur la RN 07, commune Béni Mestar.

En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 07 personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage 06 personnes à Sétif, 01 personnes à Djelfa. Par contre, 03 personnes sont décédées par Asphyxiées, 02 au niveau de la wilaya de Sétif par le gaz Co, et 01 autre par le gaz butane au niveau de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 06 incendies urbains, industriel et divers au niveau des wilayas de Bordj Bou-Arréridj, Ouargla, Alger, Chlef, Biskra et Mostaganem, ayant causé le décès d'une personne au niveau de la wilaya de Ouargla suite à un feu déclaré dans une chambre d'une habitation et un enfant brûlé au niveau de la wilaya d'Alger.

MÉDÉA

4 terroristes éliminés



Quatre terroristes ont été mis hors d'état de nuire mercredi vers minuit, lors d'une embuscade tendue par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) entre Berrouaghia et Zoubiria, dans la wilaya de Médéa, indique jeudi un communiqué du Ministère de la Défense nationale.

«Lors d'une opération menée par un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Médéa/ 1^{er} Région militaire, quatre (04) terroristes ont été mis hors d'état de nuire, le mercredi 22 janvier aux environs de minuit, lors d'une embuscade tendue au lieu-dit Ouled Mena, entre Berrouaghia et Zoubiria wilaya de Médéa, sur la route nationale n°1», précise la même source.

Au cours de cette opération, «un fusil automatique de type Kalachnikov et un fusil semi-automatique de type Siminov en plus de deux grenades et d'autres objets ont été récupérés», ajoute le communiqué.

APS

MOSTAGANEM

Un accident de la route et des inondations à cause de fortes chutes de pluie

Les fortes chutes de pluie, enregistrées durant les dernières 24 heures à Mostaganem, ont été à l'origine d'un accident de la circulation faisant deux blessés et des inondations au niveau du vieux bâti, a-t-on appris hier à la Direction de la Protection civile de la wilaya.

Au moins, 81 interventions ont été enregistrées dont 21 pour évacuer des eaux qui ont inondé de vieilles maisons aux quartiers «El Matmar», «El Hana» et «Derb» du chef-lieu de wilaya (16 maisons), «Hchachta» à Ain Tedèles (4 maisons) et Sidi Lakhdar (une maison), a indiqué le chargé de la communication à la Direction de la Protection civile, le lieutenant Ourari Mohamed.

En outre, les vents violents ont affecté deux lignes électriques de moyenne

tension à Bouguirait et à Mostaganem. Un accident de la circulation a été enregistré jeudi matin au niveau de la RN11 à Fornaka, suite au renversement d'un véhicule à cause des précipitations faisant deux blessés graves qui ont été transférés au service des urgences.

Des équipes d'entretien relevant de la Direction des Travaux publics sont intervenues pour dégager la boue au niveau des routes nationales 11, 90 et 90A et rétablir la circulation.

La quantité de pluie enregistrée ces dernières 48 heures dans la wilaya de Mostaganem a atteint 51 millimètres. La pluviométrie, depuis le début du mois de janvier, est de 91,5 mm, selon la station météorologique de Debdaba (Sayada).



BOUMERDES Hausse sensible des délits et accidents de la route, en 2013



Les délits et accidents de la route ont enregistré une «hausse sensible», durant l'année 2013, dans la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris, jeudi, de la sûreté de wilaya.

«La wilaya a enregistré près de 20.800 délits et accidents de la route en 2013, contre 19.000 en 2012», a indiqué, à l'APS, le chargé de la communication à la sûreté de wilaya.

Selon un bilan communiqué par la source, il est signalé 200 accidents de la route, à l'origine de la mort, à la période indiquée, de 13 personnes, soit cinq de plus que l'année 2012, contre 255 autres personnes blessées (huit de plus que 2012).

La même période a vu, en outre, le retrait de près de 2.400 permis de conduire, contre un peu plus de 1.900 en 2012, en plus de la verbalisation de 15.300 contrevenants par des amendes, contre 14.500 amendes enregistrées en 2012. Les infractions au code de la route ont atteint les 1.900 cas, tous verbalisés par une amende, dont 450 enregistrés grâce aux radars de contrôle installés sur les axes routiers de la wilaya.

LAGHOUIT 19 blessés dans le renversement d'un bus à Sidi-Makhlouf

Dix-neuf personnes ont été blessées, dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de mercredi à jeudi, sur la RN-1 à l'entrée de Sidi-Makhlouf, wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite au renversement d'un bus de voyageurs assurant la liaison Alger-Ghardaïa, causant des blessures, à différents degrés, à 19 personnes âgées entre 10 et 53 ans, a-t-on précisé.

Les blessés ont été évacués vers la polyclinique de Sidi-Makhlouf et l'établissement public hospitalier «H'mida Benadjila» à Laghouat, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie pour préciser les circonstances de l'accident.

SELON LE COMMISSAIRE PRINCIPAL, MOURAD ALLALOU : L'incendie de la maison à Chéraga est «d'origine criminelle»

L'incendie de la nuit du 14 janvier dernier d'une maison à Chéraga, qui a coûté la vie à quatre personnes d'une même famille est «d'origine criminelle», a affirmé jeudi le commissaire principal Mourad Allalou, chef de division ouest de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger.

Il a souligné, dans une conférence de presse, que cet incendie a été «prémédité» et qu'il a comme origine «une dispute entre le mari et sa femme, qu'il a répudié devant ses enfants». Les faits de ce crime se sont déroulés, selon le commissaire principal Allalou, à la cité Mihoubi Mohamed de Chéraga. Enquêtant sur cet incendie qui a ravagé toute la maison, les éléments de la PJ de la sûreté de wilaya



d'Alger ont immédiatement privilégié la «piste criminelle», a-t-il indiqué.

L'homme, qui s'était violemment disputé avec sa femme sur de prétendues relations extraconjugales, est sorti immédiatement pour revenir avec cinq litres d'essence qu'il a déversés dans le couloir et le salon, où se trouvaient les membres de sa famille, et a mis le feu.

«Dès que nos services ont été informés de cet incendie, ils se sont déplacés sur les lieux et ont travaillé très rapidement sur

la piste criminelle», ajoute le commissaire Allalou. Le mari a été «confondu, dans ses déclarations, par sa belle sœur qui habite au 1er étage». Présenté devant le procureur de la république, il a été accusé de meurtre avec préméditation et placé sous mandat de dépôt. Cet incendie, qui avait mis en émoi les habitants de Chéraga, a coûté la vie à quatre personnes: une femme, deux filles et un garçon. Trois autres personnes ont été grièvement brûlées, dont l'incendiaire.

TLEMCEN

63 tonnes de kif traité saisies en 2013

Une quantité de plus de 63 tonnes de kif traité a été saisie, en 2013 à Tlemcen, par les éléments de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris jeudi auprès du groupement de la wilaya de ce corps.

La quantité de drogue saisie en 2012 par les mêmes services a été de l'ordre de plus de 37 tonnes, soit une hausse de près de 26 tonnes, a rappelé le chef du groupement en présentant le bilan de l'année 2013. Les brigades du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya ont réussi, lors de ces opérations de lutte contre le trafic des stupéfiants, à démanteler 14 réseaux et



l'arrestation de 44 personnes, a-t-il indiqué, signalant que 16 autres sont en fuite.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande, les

mêmes brigades ont opéré la saisie, au cours de l'année précédente, de plus de 141 tonnes de déchets ferreux et plus de 465.000 litres de car-

burant grâce au déploiement judicieux de ces brigades sur le terrain, a-t-on souligné.

Concernant la sécurité routière, les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré 636 accidents de la circulation ayant fait 107 morts et 1.051 blessés, soit près de 25 % de moins que l'année 2012, qui avait enregistré 847 accidents et la mort de 112 personnes, selon la même source qui a ajouté que cette réduction du nombre d'accidents est due aux actions préventives et de sensibilisation organisées par la Gendarmerie nationale en direction des usagers de la route.

Des trafiquants de drogue mettent le feu à un véhicule bourré de kif à Maghnia

Une bande de trafiquants de drogue a mis le feu, mardi soir à Maghnia (Tlemcen), à un véhicule contenant une grande quantité de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris mercredi de la direction de la Sûreté de wilaya.

Après une course poursuite par les policiers, les narcotrafiquants ont procédé à cet acte avant de prendre la fuite vers le territoire marocain, a-t-on indiqué au

service de communication de la direction de la Sûreté de wilaya.

L'opération d'extinction du feu par les éléments de la Protection civile a permis de découvrir une quantité de 174 kg de kif épargnée par les flammes. Les services de la Sûreté de daira de Maghnia ont ouvert une enquête sur cette affaire, a-t-on encore souligné.



EVÉNEMENTS DE GHARDAÏA

Un des blessés succombe à l'hôpital

Un jeune homme blessé dans les échauffourées qu'a connues Ghardaïa dernièrement a succombé à ses blessures jeudi en fin de matinée à l'hôpital T'irichine de la ville, a appris l'APS de source hospitalière.

La victime, 35 ans, célibataire, souffrant d'un traumatisme crânien, avait été atteinte à la tête par des jets de pierres, avant d'être transférée à l'hôpital de Ghardaïa dans un état critique et de tomber dans un coma profond, signale la même source.

Il s'agit du deuxième décès enregistré, dans les affrontements entre groupes de jeunes dans la région de Ghardaïa. Des échauffourées entre jeunes ont été émaillées d'actes de vandalisme, de pillage, de saccage et d'incendie de plus d'une quarantaine d'habitations, de locaux commerciaux, de palmeries, de véhicules particuliers et de destruction du mobilier urbain, signale-t-on.

Des dizaines de personnes avaient été blessées dans ces affrontements récurrents et sporadiques, avant que les

forces anti-émeute déployées sur les lieux ne rétablissent l'ordre dans la ville.

Le calme est revenu jeudi dans les différents quartiers de la vallée du M'zab (englobant 4 communes), théâtre des échauffourées, a-t-on constaté sur place. Les commerces, les établissements scolaires et des édifices publics sont restés fermés dans plusieurs quartiers du centre ville de Ghardaïa, tandis que dans les quartiers périphériques, les commerces ont rouvert.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait indiqué mercredi à Bordj Bou-Arréridj qu'il n'y a pas lieu de penser qu'un problème oppose Malékites et Ibadites à Ghardaïa. «Ne pensez pas qu'il y a, à Ghardaïa, un problème entre Malékites et Ibadites, il y a juste eu de petites altercations entre jeunes (à) même s'il existe une minorité qui veut nous faire tomber, en vain, dans le piège», avait souligné M. Sellal au cours d'une réunion avec la société civile qui a ponctué sa visite de travail à Bordj Bou-Arréridj.



«La stabilité du pays est suprême, solide et rien ne peut l'ébranler», avait affirmé le Premier ministre.



L'Emir Abdelkader vu par ses adversaires et ses admirateurs

Par Amar Belkhdja
(*) Journaliste-auteur

Membre fondateur de la Fondation Emir Abdelkader

Ce qu'Adolph Vilhelm Dinesen a dit sur l'Emir Abdelkader

« Dès sa plus tendre enfance, il connaissait déjà toutes les langues du Coran, et ses commentaires dépassaient ceux de plus habiles interprètes. Il apprit avec enthousiasme la rhétorique et l'histoire. Il est aujourd'hui considéré comme le meilleur orateur de tout le pays, ce qui lui donne un avantage considérable. Il apprit le détail de l'histoire de son pays, y compris les points où elle touchait celle de la nation française. Il ne négligea pas non plus les qualités physiques, qu'il acquit avec grand talent ; on le tient généralement comme le plus grand cavalier de la Berbérie. Bref, à l'âge de 20 ans il avait toutes les qualités que le peuple aime voire chez eux qu'il place à sa tête. » (...)

« Abdelkader est un homme de mœurs très pures et très strictes. Sans être fanatique il est habité par une solide foi religieuse. Il n'hésite pas à discuter de sujets religieux avec les chrétiens, ce qu'il fait sans animosité et avec courtoisie. Il tient toujours parole, mais, pendant les négociations, s'avère un diplomate fin et rusé. Rien n'est plus étranger à son caractère que la cruauté. Il s'empare rarement il sait toujours contrôler son humeur. L'humanité et la justice, profondément ancrées dans le respect scrupuleux de la loi, sont les deux fondements de son règne. » (...)

« Cet homme doué de tant d'esprit ne néglige pas les exercices corporels. Il manie ses armes et monte à cheval de bataille à la perfection. Ses mouvements sont libres et légers. Les nombreuses activités qu'il a exercées et un profond sentiment religieux font qu'il reste, en toute circonstance, simple et naturelle. » (...)

« Abdelkader fit destituer son frère Sidi Mustapha de son poste de khalifa de Médéa, en raison de la légèreté de ses mœurs et nomma El-Berkani à sa place... C'est là une preuve que l'Emir, quand il s'agissait d'imposer l'ordre et la justice, ne favorisait nullement ses proches. »

Abdelkader et les relations entre les Français et les Arabes en Afrique du Nord (Edition originale publiée en danois en 1840 coédition Fondation Emir-Abdelkader - Anepe, 2001)

Ce que Poujoulat a dit sur l'Emir Abdelkader

« Comment, devons-nous nous demander, comment depuis dix-sept ans, la vie de tout un peuple s'est-elle concentrée dans un seul homme ?... C'est sans doute que cet homme était la plus haute et la plus énergique expression de son peuple, l'incarnation vivante de ses instincts moraux et religieux ; c'est que toujours vaincu par nos armes, toujours debout, Abdelkader était puissant comme une croyance, mystérieux comme le destin. Tout sentiment qui a Dieu pour mesurer et pour but, prend dans son énergie quelque chose d'impérissable. » M. Poujoulat, *Voyage en Algérie - Parallèle de Jugurtha et d'Abdelkader*, Paris 1847, cité par Kadour M'hamsadji, *La jeunesse de l'Emir Abdelkader*, OPU, Alger, 2004, p. 25

Ce que Marie d'Aire née Boissonnet a dit sur l'Emir Abdelkader

« Doué d'une sagacité peu commune, d'un coup d'œil sûr, prompt, Abdelkader, soit dans ses aperçus philosophiques, soit

dans ses considérations générales sur la science montre une portée de vue qui n'est pas ordinaire » Marie d'Aire née Boissonnet, Abdelkader, quelques documents nouveaux lus et approuvés par l'Officier en mission auprès de l'Emir, 1900.

Ce que Charles-Henry Churchill a dit sur l'Emir Abdelkader

« Les œuvres de Platon, Pythagore, Aristote, les traités des plus fameux auteurs de l'aire des califes, sur l'histoire ancienne et moderne, la philosophie, la philologie, l'astronomie, la géographie, et même des ouvrages de médecine, étaient parcourus avec ferveur par l'étudiant enthousiaste. Sa bibliothèque se développait sans cesse. Les plus grands esprits l'entouraient. Il n'aurait pas changé l'intimité qu'il entretenait avec eux contre tout les trônes de l'univers. »

Charles-Henry Churchill, *la vie d'Abdelkader*, Londres, 1867 - traduction, introduction et notes de Michel Abarth, Enal, Alger, 1991.

Ce que Pélissier de Reynaud a dit sur l'Emir Abdelkader

Toutefois, parmi les écrits légués par les agents de la colonisation nous découvrons néanmoins les intéressants travaux de l'historiographe Etienne Pélissier de Reynaud (à ne pas confondre avec Pélissier auteur des enfumades du Dahra, massacreur des Ouled Riyah) qui avait rempli les fonctions d'officier d'état-major et de directeur des affaires arabes dès les premières années de l'invasion française en Algérie.

Il écrira abondamment. Son nom figure dans presque toutes les bibliographies de chercheurs de différentes nationalités. Les travaux les plus cités de ce chroniqueur - témoin et acteur des événements - furent édités en 1854 en trois tomes sous le titre *Annales algériennes*.

Etienne Pélissier de Reynaud relate dans ces chroniques avec une foule de détails une série péripéties sur la conquête française. Cet officier de l'état-major de l'armée d'invasion fut lui aussi impressionné par le jeune chef de la résistance algérienne : Abdelkader Ben Mohieddine. Il lui reconnaît le sang-froid et la bravoure en soulignant : « Les Arabes se laissent encore à cette époque (1832), facilement intimider par le feu de l'artillerie. Pour les y habituer et leur apprendre à le mépriser, Abdelkader lança plusieurs fois son cheval contre les boulets et les obus qu'il voyait ricocher, et il saluait de cette plaisanterie ceux qu'il entendait siffler à ses oreilles. » (*Annales algériennes*, p.266)

L'adversaire et le contemporain de l'Emir Abdelkader reconnaît également que le vainqueur de la bataille de Macta était « doué d'une grande éloquence et d'une puissance d'attraction à laquelle il était difficile de résister. Il n'eut qu'à paraître sur la scène pour dominer les volontés et subjugué les cœurs. Abdelkader quelle que doive être sa fin, a acquis une gloire impérissable. » (*Annales algériennes*, p.265).

Ce ne sont pas là des aveux exprimés par sympathie à l'Emir Abdelkader, mais des vérités si puissantes et si évidentes qu'il était difficile pour les adversaires d'Abdelkader de les passer sous silence.

Si nous glorifions l'Emir Abdelkader, ce n'est pas parce que nous partageons avec lui la même patrie, mais c'est beaucoup plus pour souligner que son étoile brilla certainement avec beaucoup plus d'éclat pendant

le XIX^e siècle que pendant le siècle suivant.

Ce qu'Alexandre Bellemare a dit sur l'Emir Abdelkader

Bellemare remplit plusieurs hautes fonctions tant à Paris qu'à Alger. Il connaît l'arabe, l'anglais et l'italien. En 1852, il est détaché auprès de l'Emir Abdelkader pour lui servir d'interprète durant les deux séjours qu'il effectue à Paris en octobre et décembre 1852 avant de rejoindre Brouse (Turquie) qu'il quittera pour s'installer définitivement à Damas (Syrie).

Alexandre Bellemare est l'auteur de la première biographie qu'il publie en 1863, une biographie qui sera l'une des principales références pour des travaux futurs sur la vie, l'œuvre et le combat de l'Emir Abdelkader. « J'ai vu hier, dit-il, la maison des canons avec lesquels les remparts (Musée d'artillerie) ; je vois aujourd'hui la machine avec laquelle on renverse les rois. Ce qui en sort ressemble à la goutte d'eau venue du ciel : si elle tombe dans le coquillage entrouvert, elle produit la perle ; si elle tombe dans la bouche de la vipère, elle produit le venin. » (Propos d'Abdelkader quand il visita l'imprimerie à Paris). De telles pensées exprimées par de telles paroles peuvent donner une idée de l'homme que nous cherchons à faire connaître ; mais, pour bien le juger, il eût fallu le voir en présence de tous les personnages qui, chaque matin, pendant quinze jours, sont venus saluer l'ancien prisonnier d'Amboise. Parlant de guerre avec les généraux qui l'avaient combattu ; de science avec les savants ; avec les hommes d'Etat, de ce qu'il avait fait comme organisateur, il trouva pour chacun d'eux un mot agréable, une réponse parfaitement adaptée à sa situation et à celle de son interlocuteur. Et, puisqu'il nous a été donné de servir d'intermédiaire par un certain nombre de ses conversations, qu'il nous soit permis d'en appeler au témoignage des trois cents visiteurs qui ont été reçus par l'Emir, et de les prendre à témoin que pas un d'entre eux n'a fait une réponse que l'on pourrait qualifier d'insignifiante. Cette série de perpétuels-à-propos se prolongeant pendant quinze jours, s'adressant à des personnes dont on ne pouvait lui expliquer la position qu'en quelques mots très courts, constitue l'un des côtés les plus extraordinaires sous lesquels nous soit apparu cet homme déjà si extraordinaire à tant de titres. C'est ainsi qu'une dame qui demandait à Abdelkader l'autorisation de venir le revoir lorsqu'au 2 décembre suivant il ferait un second voyage à Paris, elle eut cette réponse : « Ce n'est pas vous qui me le demandez, répondez l'Emir, c'est moi qui vous le demande. » Alexandre Bellemare, *Abdelkader, sa vie politique et militaire*, Ed. Bouchène, Alger p.209.

Ce que Gouvion a dit sur l'Emir Abdelkader

Au début du XX^e siècle un certain Edmond Gouvion et son épouse Marthe s'en alèrent sillonner tout le pays faisant escale chez l'aristocratie algérienne et autres zaouïas (institutions religieuses fondées par des confréries du même nom) pour dresser une biographie exhaustive des auxiliaires du colonialisme français et nous informer de leur généalogie et l'origine de leurs ancêtres.

Les époux Gouvion s'étaient livrés à un véritable travail de fourmi pour rendre hommage aux indigènes de service. Fils

des grandes tentes dont les portraits et ceux de leurs aïeux garnissent le volumineux ouvrage *Kitab Aâyane El Maghariba* (livres des notables maghrébins).

Au fil de leurs instructives pérégrinations les Gouvion ont appris bien des choses sur le prestigieux combat de l'Emir Abdelkader. Des éléments qui ont permis à cet auteur de reconnaître au fil de la Gueïta d'immenses qualités intellectuelles, spirituelles et guerrières.

Partisan et défenseur de la colonisation, E. Gouvion, comme les anciens adversaires en armes de l'Emir Abdelkader, était bel et bien obligé de vanter les qualités exceptionnelles du captif d'Amboise. M. et E. Gouvion furent très impressionnés par les lettres et le savoir de l'Emir Abdelkader dont ils écrivent : « L'austérité des mœurs d'Abdelkader n'avait d'égal que sa bravoure ; de plus studieux et méditatif, il sut, jusqu'au milieu de l'agitation des camps et des périls de toutes les heures donner à son esprit cette culture et ce recueillement qui élèvent au-dessus des préoccupations du jour et fortifient pour les assauts du lendemain. »

« C'est ainsi que sa bibliothèque le suivait partout, aussi est-il profondément instruit et initié aux secrets les plus élevés du monde intellectuel. Orateur, diplomate, homme d'Etat et législateur, il menait tout de front avec la guerre et bien souvent il n'eut pas besoin de soldats pour emporter des victoires. » M. et E. Gouvion, *Kitab Aâyane El Magharibia*, 1920, p.50

Sans être de fervents admirateurs de l'auteur des Mawaqif, Gouvion et son épouse ont eu du moins, contrairement à certains autres auteurs, cette intégrité intellectuelle de dire des vérités que leur imposa la forte personnalité de l'Emir Abdelkader.

« Sans autre ressource que son génie, son patrimoine et sa foi, il (Abdelkader) s'élança à 25 ans sur les champs de bataille et pendant quinze ans il resta debout luttant à l'admiration du monde entier contre les victorieux efforts de la civilisation et de la France. Donc, l'Emir sut joindre les qualités physiques les plus merveilleuses aux qualités morales les plus rares. Dès son enfance, il brilla dans tous les exercices corps et ce n'est pas là un mérite inutile chez l'homme qui doit commander une nation guerrière. » « La selle était son trône, aussi El-Hadj Abdelkader à cheval fut-il sans égal parmi les Arabes qui eux-mêmes sont d'excellents cavaliers. La longueur et la rapidité de ses courses dépassent les rêves de l'imagination ; ce n'est pas une seule fois qu'on l'a vu faire soixante lieues dans une nuit ou rester, le glaive à la main, soixante-douze heures sans mettre pied à terre. Les fatigues et les privations n'avaient aucune prise sur lui ; souvent une poignée de blé grillé ou de figues était son unique nourriture pendant de longues journées, au milieu de courses sans repos et de combat sans trêve. » (pp. 47 et 49)

Voilà des aveux qui nous affranchissent sur un homme qui appela - vainement - ses adversaires à renoncer à l'invasion et faire taire les armes pour laisser place aux échanges pacifiques qui élèvent les peuples au rang de la civilisation.

A. B.
à Suivre

BÉBÉ PLEURE

Et s'il faisait semblant ?

Même bébé serait capable de bluffer, selon des chercheurs japonais qui affirment dans une étude que parfois les pleurs sont simplement destinés à attirer l'attention des parents.

A sept mois les bébés savent déjà simuler des pleurs pour attirer l'attention de leurs parents. C'est ce que suggère le D^r Hiroko Nakayama de la Sacred Heart University à Tokyo. Le chercheur japonais aidé de ses collègues a analysé les pleurs de deux bébés, âgés de 7 et 9 mois. Toutes les deux semaines pendant six mois, les enfants ont été filmés avant et après les pleurs afin d'enregistrer leurs émotions, positives ou négatives.

Le plus jeune bébé a eu 68 épisodes de pleurs et le second 34. Dans la plupart des cas, les pleurs des bébés étaient dus par des émotions négatives justifiées par des situations de détresse. À l'inverse, les comportements positifs des bébés étaient observés juste avant ou après les pleurs quand il s'agissait de pleurs simulés.

Ce fut le cas par exemple lorsque la mère qui jouait avec son bébé, s'éloignait soudainement de lui. Les cris du bébé la faisaient revenir et le petit affichait alors un large sourire. C'est ce sourire immédiat après les pleurs de bébé qui a permis de repérer facilement les moments où les pleurs ne révélaient pas une réelle situation de détresse.

Sentiment de compétition

Pour le chercheur, ces simulacres de pleurs sont un moyen de communication utile qui « contribue grandement non seulement au développement social de l'enfant mais aussi à son développement émotionnel ».

Les Japonais ont remarqué que le plus jeune bébé qui faisait le plus semblant de pleurer avait un frère contrairement au second bébé qui était enfant unique. Cela pourrait suggérer que ces faux pleurs surviennent aussi quand le bébé se sent en compétition. Il pleurerait ainsi pour détourner l'attention des parents de ses frères et sœurs.

L'étude a été publiée dans la revue spécialisée *Infant Behaviour and Development journal*.



Accident : vous n'oublierez plus bébé dans la voiture

Un père de famille belge vient d'être récompensé pour une invention qui alerte les parents étourdis lorsqu'il y a risque de surchauffe dans la voiture.

Chaque été la rubrique faits divers des quotidiens relate les histoires terrifiantes de parents qui « oublient » leur enfant dans leur voiture garée en plein soleil. Des accidents encore trop fréquents : en Europe, tous les ans, 20 enfants décèdent d'un coup de chaleur en voiture. C'est pourquoi un père de famille belge a eu l'idée d'inventer une option pour la voiture qui vise à éviter le risque de surchauffe. Il a ensuite présenté son invention, baptisée « Gabriel » car elle veille sur les enfants comme un ange-gardien, lors d'un concours organisé par Opel Belgique et l'agence de publicité LDV United.

Comment ça marche

Comme le constructeur automobile Opel l'explique sur son site belge, ce système d'alerte n'est ni plus ni moins qu'un petit porte-clés connecté sans fil à un tapis sensible à la pression. Ce tapis s'adapte à n'importe quel siège pour enfants. « Vous quittez votre voiture alors qu'un enfant y est encore installé ? Un premier signal vous en avertit sur le porte-clés. Le tapis mesure maintenant en permanence la température dans la voiture. Et si celle-ci dépasse les 28 degrés Celsius, l'alerte « chaleur » de votre porte-clés retentit pour vous indiquer que vous devez immédiatement retourner à votre véhicule ».

Ce projet a été choisi par un jury professionnel parmi 1 347 idées et 70 finalistes. Les organisateurs se sont ensuite associés à une agence de développement de produits pour



perfectionner le prototype et le placer dans l'Opel Astra du père de famille. Une fois les dernières mises au point effectuées, cette option pourrait être proposée dans certaines voitures de la marque.

**DORMIR
AVEC BÉBÉ
Les Suédois
y renoncent**



La Suède était le pays européen où la pratique du cododo était la plus répandue. Les autorités médicales suédoises ont décidé de faire marche arrière car cette pratique multiplierait par 5 le risque de mort subite du nourrisson.

Depuis quelques années, le cododo ou « co-sleeping » est devenu de plus en plus répandu chez les jeunes mamans, surtout dans les pays scandinaves. Le cododo consiste tout simplement à partager son lit et sa couette avec bébé pendant les premiers mois qui suivent sa naissance. En France, cette pratique reste déconseillée car le risque de mort subite du nourrisson reste très élevé jusqu'à l'âge de 6 mois. Mais jusqu'à présent, cette pratique était très répandue en Suède, pays européen où 65% des mamans de bébés de moins de 3 mois pratiquent le cododo. Et où 29% des mères reconnaissent avoir déjà eu des relations sexuelles avec leur partenaire pendant que leur bébé dormait dans leur lit.

Pourtant, les autorités médicales suédoises semblent décidées à faire marche arrière et à déconseiller aux parents de nouveau-nés de dormir avec leur bébé.

« Il est important que les enfants de moins de trois mois dorment dans leur propre lit », a indiqué Kerstin Nordstrand, une responsable santé de l'Administration des affaires sociales. Le conseil est « nouveau », a-t-elle ajouté, rappelant que jusque-là, la Suède déconseillait seulement cette pratique lorsque les parents étaient dans une chambre fumeur ou qu'ils étaient sous l'influence de substances diminuant leur vigilance.

Ce conseil fait suite à la publication d'une étude britannique qui montre que dormir avec un bébé dans le même lit multiplie par cinq le risque de mort subite du nourrisson. Selon cette étude, portant sur près de 1 500 bébés décédés de mort subite du nourrisson, 22% de ces décès avaient eu lieu dans le lit parental.

**MORT SUBITE DU NOURRISSON
Certains bébés
plus à risque ?**



Il existerait une vulnérabilité du système nerveux de certains bébés qui augmenterait le risque de mort inattendue du nourrisson.

La mort inattendue du nourrisson (MIN), longtemps appelée « mort subite du nourrisson », est actuellement définie comme le décès soudain, inattendu et sans cause identifiée, d'un bébé âgé de 1 mois à 1 an. Selon le Dr Alain Senikiès, médecin généraliste, elle touche environ un enfant sur 2000, le plus souvent entre 2 et 6 mois.

Pour tenter de la prévenir et réduire le nombre de cas de mort inattendue du nourrisson, on recommande aux parents de jeunes bébés de ne pas fumer dans l'environnement du nourrisson, de ne

pas trop chauffer la chambre et, surtout, de coucher le bébé sur le ventre.

Désormais, ces recommandations pourraient être ciblées et dispensées avec beaucoup plus de vigilance chez les parents de bébés « à risque ». En effet, le Dr Hannah Kinney, neurologue à l'hôpital pédiatrique de Boston, et son équipe de chercheurs, pensent avoir identifié une forme de vulnérabilité du cerveau chez certains bébés, qui expliquerait la survenue d'une mort précoce et inattendue.

Le médecin américain a examiné les cas de 71 nourrissons décédés et autopsiés et a pu analyser des prélèvements du tronc cérébral, une partie du système nerveux central située sous le cerveau. Les enfants victimes ont été répartis en

plusieurs catégories selon la cause de leur décès. Les chercheurs ont alors identifié des anomalies du tronc cérébral venant perturber le contrôle de la respiration, du rythme cardiaque, de la pression artérielle et de la température pendant le sommeil.

« Ce sont ces anomalies qui vont empêcher le bébé de se réveiller quand sa température est trop élevée ou en cas de mauvaise ventilation » insiste le médecin dans un article publiée dans la revue *Pediatrics*.

L'équipe de l'hôpital de Boston va maintenant poursuivre ses recherches afin de développer un test qui permettra de détecter cette vulnérabilité chez les bébés.

**Quelles chaussures
choisir pour nos petits ?**

Les magasins regorgent d'adorables modèles. Faut-il se laisser tenter, quand et pour quel usage ? Les réponses pour trouver chaussures à leurs pieds.

Il est bébé, pas de souliers !

Tant qu'il ne marche pas, bébé a seulement besoin de chaussettes ou de grenouillères couvrantes quand il fait frais. Pourquoi ? Parce qu'il joue avec ses pieds. Et ce contact main/pied est important pour développer la connaissance de son corps.

Il se met debout, vive la liberté nu-pieds...

Sur la moquette ou le plancher, il ira très bien pieds nus. Si le sol est froid (carrelage), le mieux est d'opter pour des chaussettes antidérapantes ou des chaussons souples (rythmiques en cuir, par exemple).

Pas de semelle épaisse ou préformée, ni de chaussure montante qui tient la cheville ! « Il faut que l'enfant sente le sol sous son pied pour développer son sens de la proprioception (la perception de soi dans l'espace), explique le Dr Catherine Salinier. Il doit pouvoir se mettre sur la pointe des pieds, chercher son équilibre, muscler sa cheville, son pied et sa jambe. »

Il marche dehors. À lui l'option confort !

Tissu ou cuir, lacet, élastique ou scratch, basket ou bateau, marque ou discount, c'est au choix. Mais la chaussure sera souple. « Veillez à ce qu'elle s'enfile aisément, qu'elle tienne bien sans que le pied ne soit engoncé (pointure adaptée, lacage ni trop lâche ni trop serré).

L'enfant ne doit pas être gêné », précise notre spécialiste. Dans tous les cas, on préfère le confort à l'élégance !



On fait quoi avec celles de l'ainé ?

- Elles sont quasi neuves. Elles peuvent servir pour le second, si elles lui vont.
- Déjà bien usagées ? Pas d'hésitation, direction la poubelle.

SOUDAN DU SUD

Les soldats fouillent des maisons à Malakal, sous contrôle de l'armée



Les Nations unies ont indiqué mercredi que les soldats sud-soudanais avaient entrepris de fouiller les maisons une à une dans la ville de Malakal, reprise lundi aux rebelles par l'armée, et le flot de civils réfugiés dans les camps de l'ONU a encore augmenté.

La mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minuss) «a reçu des informations selon lesquelles la Spla (armée régulière) mène des fouilles maison par maison à Malakal», a indiqué une porte-parole de l'ONU, Vanina Maestracchi.

«La mission enquête sur des accusations concernant l'exécution sommaire d'un pasteur et des meurtres de civils commis dans la région de Malakal ces derniers jours», a-t-elle ajouté. Selon l'organisme onusien, près de 72.000 civils sont désormais réfugiés dans les huit camps de l'ONU dans tout le pays, dont plus de 22.000 à Malakal et plus de 10.000 à Bor (Etat de Jonglei, est), une ville reprise également par l'armée régulière cette semaine. Le personnel de la Minuss «continue d'être menacé et harcelé dans l'exercice de son mandat», a souligné la porte-parole. L'ONU s'était plaint d'une tentative d'incursion «d'importants membres du gouvernement et de l'armée sud-soudanais» dans sa base à Bor dimanche dernier. L'armée a dit vouloir vérifier si des rebelles ne s'étaient pas fondus dans la masse des réfugiés présents. Les forces gouvernementales ont pris cette semaine le contrôle de Malakal, un enjeu stratégique du conflit, dernière ville importante tenue par les rebelles. Ceux-ci, partisans de l'ancien vice-président Riek Machar, restent néanmoins puissants, contrôlant toujours de vastes zones de campagne, et les combats continuent.

EGYPTE

L'Alliance pro-Morsi appelle à 18 jours de protestation

L'Alliance contre le coup d'Etat, qui réunit des partisans du président destitué Mohamed Morsi, a appelé à 18 jours de protestation «non violentes» et «pacifiques», à travers l'Egypte à partir de vendredi pour marquer le troisième anniversaire de la révolte ayant renversé Hosni Moubarak. Dans un communiqué publié mercredi, cette coalition chapeautée par les Frères musulmans, dont est issu M. Morsi, a expliqué que la mobilisation aurait lieu jusqu'au 11 février, jour anniversaire de la chute de Hosni Moubarak,

après 18 jours de révolte populaire. L'Alliance, cité par des médias, a expliqué que l'objectif était «de mettre fin au régime militaire qui a commis la plupart, sinon la totalité, des crimes horribles et honteux perpétrés depuis le 25 janvier 2011, et qui ont connu leur apogée depuis le coup d'Etat militaire» ayant renversé M. Morsi. L'armée a renversé le 3 juillet M. Morsi, premier président élu démocratiquement dans le pays, après des manifestations monstres réclamant son départ, ses détracteurs lui reprochant de ne pas avoir su



gérer le pays et de n'avoir servi que les intérêts de sa confrérie.

APS

CENTRAFRIQUE

Leila Zerrougui appelle le Conseil de sécurité à renforcer la lutte contre l'impunité

La représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU sur les enfants et les conflits armés, Leila Zerrougui, a appelé mercredi le Conseil de sécurité à renforcer les mesures prises pour lutter contre la violence et l'impunité en République centrafricaine.

Lors d'une séance tenue par le Conseil de sécurité sur ce pays africain, M^{me} Zerrougui a fait part de la nécessité d'«envoyer un signal fort aux auteurs des crimes atroces qu'ils devront rendre des comptes». Pour cette diplomate algérienne, la communauté internationale ne devrait épargner aucun effort et devrait utiliser tous les outils à sa disposition.

Il est crucial d'assister les autorités de transition à restaurer l'ordre et à établir une réponse judiciaire aux violations actuelles, a-t-elle poursuivi, ajoutant que cela était indispensable pour éviter davantage de violences et commencer à rétablir la confiance entre communautés.

M^{me} Zerrougui a effectué une mission en République centrafricaine du 17 au 21 décembre avec le conseiller spécial du secrétaire général sur la prévention du génocide, Adama Dieng, et Nancee Oku Bright, une responsable du bureau de la représentante spéciale du secrétaire général sur la violence sexuelle dans les conflits, Zainab Hawa Bangura, pour évaluer l'impact du conflit sur les femmes et les enfants et les risques de génocide.

«L'impact du conflit sur les enfants est dramatique avec des niveaux de brutalité sans précédents. Des enfants ont été directement attaqués, mutilés, tués, et décapités à Bangui, mais aussi à Bouar, Bossangoa et Bozoum», a déploré M^{me} Zerrougui devant le Conseil de sécurité. Intervenant également lors de



cette séance, M^{me} Bangura a appelé à une attention accrue des partenaires internationaux envers la prévention de la violence sexuelle liée au conflit, afin de garantir que des services soient disponibles pour les victimes de ces violences, notamment dans les lieux isolés ou les sites où se trouvent des personnes déplacées. M^{me} Bangura s'est félicitée de

l'élection pour la première fois d'une femme à la tête de la République centrafricaine: «Il s'agit d'un symbole fort de progrès et de changement».

M^{mes} Bangura et Zerrougui ont également salué l'établissement imminent d'une Commission internationale d'enquête sur les violations des droits de l'Homme.

L'ONU forme la commission d'enquête sur les violations des droits de l'homme en Centrafrique

Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a annoncé mercredi la composition de la Commission internationale chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'Homme en République centrafricaine depuis le 1^{er} janvier 2013. La Commission d'enquête sera composée de trois experts de haut niveau : Bernard Aho Muna (Cameroun) comme président, Fatimata M'Baye (Mauritanie), et Jorge Castañeda (Mexique), a précisé le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU.

Le Conseil de sécurité, dans une résolution adoptée en décembre dernier, avait demandé au Secrétaire général

d'établir rapidement une commission internationale d'enquête pour une période initiale d'un an afin d'enquêter sur les informations faisant état de violations du droit humanitaire international et des droits de l'Homme en République centrafricaine, d'aider à identifier les auteurs de ces violations et de faire en sorte que ceux-ci rendent des comptes.

Les trois membres de la Commission iront prochainement à New York où ils rencontreront le Secrétaire général, avant de se rendre à Genève et à Bangui, a précisé le porte-parole du Secrétaire général.

MALI

Le nouveau président de l'Assemblée appelle les députés à œuvrer pour la réconciliation

Le nouveau président de l'Assemblée nationale malienne, Issaka Sidibé, a appelé les députés à œuvrer pour une réconciliation entre l'ensemble des Maliens, «quelle que soit leur appartenance politique, religieuse ou ethnique». «Nous devons être l'Assemblée nationale de toutes les Maliennes et de tous les Maliens», a indiqué Issaka Sidibé lors de la session inaugurale de la nouvelle Assemblée nationale, élue en décembre dernier.

M. Sidibé a en outre demandé aux députés maliens de contribuer pour la «refondation de l'Etat». «Ensemble, nous veillerons à ce que notre Assemblée ne



soit pas une chambre d'enregistrement. Le chef de l'Etat ne le conçoit pas ainsi», a conclu M. Sidibé qui appartient au même parti que le président Ibrahim Boubacar Keita. Pour sa part, le député de l'opposition Soumaïla Cissé, candidat malheureux au second tour de l'élection présidentielle, a affirmé que l'opposition malienne sera «critique et respectueuse du fait majoritaire».

«Si l'Assemblée nationale a un comportement critique vis-à-vis du gouvernement, si elle n'a pas un comportement de suivismes, notre Assemblée sera respectée et pourra servir d'exemple ailleurs», a-t-il indiqué.

CONFLIT SYRIEN

GENÈVE II : Ban Ki-moon appelle les Syriens à «négocier»

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé mercredi les Syriens à négocier pour arriver à une «fin immédiate» du conflit qui fait rage dans leur pays depuis mars 2011.

«Notre but était d'envoyer un message aux deux délégations syriennes et au peuple syrien pour dire que le monde veut une fin immédiate du conflit», a déclaré M. Ban lors d'une conférence de presse de clôture de la réunion de Montreux (Suisse). «Trop, c'est trop, il est temps de négocier», a-t-il ajouté.

Dignitaires et opposants syriens se sont retrouvés mercredi dans la ville suisse de Montreux pour leur premier face-à-face depuis le début de la crise qui secoue leur pays depuis presque trois ans, en présence d'une quarantaine de pays. «Nous devons saisir cette chance fragile», a encore dit



M. Ban. «Personne ne sous-estime l'importance de la tâche», a-t-il tenu à souligner. «C'est la première fois qu'on les réunit. Il faut encourager les parties à parler dès que possible (...) je suis certain que les talents de médiateur de M. Brahimi feront



qu'ils s'assoient autour de cette table», a-t-il dit en référence au médiateur de l'ONU et de la Ligue Arabe pour la Syrie, l'Algérien Lakhdar Brahimi, présent à la réunion. Ce dernier a indiqué qu'il rencontrera jeudi les deux parties pour dis-

cuter de la prochaine étape des négociations dans le cadre de la conférence dite de Genève II.

«Demain, je vais les rencontrer séparément et voir quelle est la meilleure manière d'aller de l'avant», a-t-il dit.

Brahimi rencontre les deux parties syriennes en conflit à la veille de négociations

Le médiateur de l'ONU et de la Ligue Arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, rencontre jeudi les deux parties syriennes en conflit pour discuter de la prochaine étape des négociations prévue aujourd'hui dans le cadre de la conférence de paix dite Genève II. «Je vais les rencontrer séparément et voir quelle est la meilleure manière d'aller de l'avant», avait déclaré mercredi Lakhdar Brahimi en marge des négociations. «C'est la première fois qu'on les réunit. Il faut encourager les parties à parler dès que possible (...) je suis certain que les talents de médiateur de M. Brahimi feront qu'ils s'assieront autour de cette table», avait déclaré pour sa part le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, lors d'une conférence de presse de clôture de la réunion de Montreux (Suisse).

«Nous devons saisir cette chance fragile», a encore dit M. Ban, soulignant que «personne ne sous-estime l'importance de la tâche». Une délégation officielle du gouvernement syrien et des représentants de l'opposition se sont retrouvés mercredi dans la ville suisse de Montreux pour leur premier face-à-face depuis le début de la crise qui secoue leur pays depuis presque trois ans, en présence d'une quarantaine de pays. A l'ouverture de la conférence de paix dite Genève II à Montreux, le chef de la diplomatie syrienne, Walid Mouallem, a affirmé que son gouvernement «porte les espoirs du peuple syrien pour les années à venir», tout en insistant sur la «lutte contre le terrorisme». Le chef de la Coalition de l'opposition, Ahmad Jarba, a lui appelé le président syrien Bachar al-Assad à «remettre le pouvoir à un gouvernement de transition».

Espoir d'un cessez-le-feu

L'opposition syrienne avait conditionné sa participation à Genève II à des gages du gouvernement syrien, notamment la libération de prisonniers et la fin du siège des localités rebelles pour permettre l'acheminement d'aide alimentaire et humanitaire. Des demandes rejetées par le régime. Le 17 janvier, lors d'une visite à Moscou, le Ministre des Affaires Etrangères syrien, Walid al Mouallem, avait toutefois proposé de



discuter à Genève d'un accord sur la libération de prisonniers et la mise en place d'un cessez-le-feu entre les forces régulières et les insurgés à Alep. Les grandes puissances espèrent obtenir des participants un accord sur un cessez-le-feu généralisé. La mise en place de cessez-le-feu, même localisé, est toutefois impossible sans l'accord des insurgés présents sur le terrain, selon les observateurs. L'Armée des Moudjahidine (rebelles) à Alep qui participe à Genève II, est loin d'être la seule à tenir la zone libérée dans l'est de la ville. Des groupes rebelles de tendance diverses la contrôlent: des Kurdes, des factions du Front islamique comme Al-Tawhid ou Ahrar Al-Cham, ainsi que le Front Al-Nosra, qui, tous, ne reconnaissent pas le processus de Genève.

Au cours des dernières semaines, l'armée syrienne est toutefois parvenue à conclure des cessez-le-feu localisés dans plusieurs villes de la banlieue de Damas (Ndlr: A l'instar de Barzeh ou du camp palestinien de Yarmouk comme l'avait rapporté la BBC et le Los Angeles Times), ainsi qu'à Deraa notamment.

18.000 réfugiés piégés par les combats à Yarmouk

Quant à l'aspect humanitaire, les Nations unies ont une fois de plus mercredi

lancé un appel pour permettre l'accès au camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk (sud de Damas) afin d'apporter une aide humanitaire de toute urgence. Près de 18.000 réfugiés palestiniens sont piégés depuis plusieurs mois dans le camp assiégé, tandis que l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a tenté à plusieurs reprises de fournir une assistance humanitaire, mais cela est extrêmement difficile à cause des combats. «Les agences humanitaires ont poursuivi les tentatives d'acheminer des rations alimentaires qui sont nécessaires pour sauver les résidents désespérés du camp de Yarmouk. Selon les informations, les enfants souffrent de malnutrition et des femmes meurent en couches à cause du manque d'assistance médicale», a affirmé le porte-parole de l'UNRWA, Chris Gunness.

L'UNRWA travaille avec les autorités syriennes, qui facilitent la distribution de l'aide alimentaire, pour rendre le processus plus rapide afin de pouvoir fournir de plus grandes quantités de rations alimentaires et de médicaments aux civils dans le camp de Yarmouk, a indiqué le porte-parole.

Avant le début du conflit en Syrie, en mars 2011, le camp de Yarmouk, qui se trouve dans la banlieue sud de la capitale syrienne, abritait plus de 160.000 réfugiés de Palestine.

En décembre 2012, des groupes armés d'opposition avaient investi le camp et poussé 140.000 personnes à fuir. La semaine dernière, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a affirmé avoir reçu des informations indiquant que plusieurs personnes sont mortes de faim, que d'autres consomment de la nourriture avariée, et que la situation est dangereuse pour les personnes blessées et les femmes enceintes qui n'ont pas accès aux soins médicaux.

La situation est aggravée par le manque d'approvisionnement en eau potable et les nombreuses coupures d'électricité, alors que des civils sont également régulièrement tués ou blessés lors de combats entre les groupes armés et les forces gouvernementales.

Intense activité de Lamamra en marge de sa participation à la conférence de Genève II sur la Syrie

Le Ministre des Affaires Etrangères, Ramdane Lamamra, a eu plusieurs entretiens à Montreux (Suisse) en marge de sa participation à la conférence internationale sur la Syrie dite Genève II.

Les entretiens ont porté, notamment, sur la situation actuelle qui prévaut en Syrie, les défis qu'elle impose aux pays de la région et à la communauté internationale, les perspectives quant aux efforts visant à trouver une solution politique à ce conflit ainsi que plusieurs autres questions. La situation en Syrie et les conditions de déroulement de la conférence Genève II ont été évoquées par M. Lamamra et le médiateur de l'ONU et de la Ligue Arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi. Dans le même sillage, le chef de la diplomatie algérienne s'est entretenu avec le vice-premier ministre et ministre des Affaires Etrangères de la Syrie, Walid al-Mouallem. M. Lamamra a eu des entretiens avec la ministre des Affaires étrangères d'Afrique du Sud, Maite Nkoana-Mashabane, sur les relations bilatérales et les échéances dans le cadre de l'Union Africaine. Avec le Ministre des Affaires Etrangères de l'Inde, Salman Khurshid, le chef de la diplomatie algérienne a évoqué les relations bilatérales ainsi que les questions afférentes au mouvement des pays non alignés. Les relations bilatérales et les foyers de crise en Afrique, étaient au centre des entretiens entre M. Lamamra et son homologue français, Laurent Fabius.

M. Lamamra s'est aussi entretenu sur les relations Algérie-UE avec le haut représentant de l'Union Européenne pour les Affaires Etrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton.

Le secrétaire général de l'Organisation pour la coopération islamique (OCI), Lyad Madani, a été reçu par M. Lamamra. Les entretiens ont porté sur l'agenda de l'OCI durant le mandat du nouveau secrétaire général, ainsi que les relations de l'Algérie avec cette organisation.

APS

Programme du Vendredi 24 janvier 2014

TF1

06:00 Zoé Kézako
06:15 Zoé Kézako
06:25 Sandra détective
06:40 Gazoon
06:45 TFou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:20 Météo
09:25 Au nom de la vérité
09:55 Au nom de la vérité
10:25 Petits secrets entre voisins
10:55 Petits secrets entre voisins
11:20 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les douze coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Histoire d'un rêve
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 La dernière noce
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel
17:25 Bienvenue chez nous
18:20 Une famille en or
19:05 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Trafic info
20:38 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:50 Ce soir tout est permis avec Arthur
23:30 Tirage de l'Euro Millions
23:34 Spéciale bétisier

2

06:00 Les Z'amours
06:25 Point route
06:30 Journal
06:35 Télématin
06:57 Météo 2
07:00 Journal
07:10 Télématin (suite)
08:00 Journal
08:10 Télématin (suite)
09:05 Point route
09:06 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:05 C'est au programme
10:55 Météo outremer
11:00 Motus
11:30 Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:48 Météo 2
13:50 Météo des neiges
13:51 Point route
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:45 Comment ça va bien !
16:55 Dans la peau d'un chef
17:45 Point route
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:30 Météo des neiges
18:31 L'émission pour tous
19:30 L'émission pour tous, la suite
19:55 Météo 2
20:00 Journal
20:38 Parents mode d'emploi
20:39 Un objet, un exploit
20:40 Alcaline l'instant
20:45 Météo 2
20:47 Dame de cendres
22:25 Ce soir (ou jamais !)

3

06:00 EuroNews
06:45 Ludo
06:46 La Terre vue d'Alban
06:47 La Terre vue d'Alban
06:49 Les Dalton
06:56 Les Dalton
07:03 Les Dalton

07:14 Les Dalton
07:21 Les Dalton
07:29 Les Dalton
07:39 Nos voisins les Marsupilamis
08:06 Nos voisins les Marsupilamis
08:29 Les as de la jungle à la rescousse
08:50 Des histoires et des vies (1ère partie)
09:50 Des histoires et des vies (2e partie)
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte
13:55 Un cas pour deux
14:55 Un cas pour deux
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:20 Un livre, un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Météo des neiges
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Plus belle la vie
20:45 Thalassa
22:35 Météo
22:40 Soir 3
23:05 La Confrérie, enquête sur les Frères musulmans

CANAL+

06:55 Le Before du grand journal
07:20 Zapsport
07:25 La météo
07:30 Le petit journal
07:55 Les Guignols de l'info
08:08 La météo
08:10 Zapping
08:15 Les Simpson
08:40 Confession d'un enfant du siècle
10:35 La grosse bête
10:40 Alex Cross
12:20 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition, 2e partie
14:00 Shadow Dancer
15:40 Insolation
15:45 Le supplément politique
16:20 Pauline détective
18:00 Zapping
18:05 Le Before du grand journal
18:40 Le JT
19:05 Le grand journal
20:00 Le grand journal, la suite
20:25 Le petit journal
20:55 Vive la France
22:30 Turf

M

06:55 Le Before du grand journal
07:20 Zapsport
07:25 La météo
07:30 Le petit journal
07:55 Les Guignols de l'info
08:08 La météo
08:10 Zapping
08:15 Les Simpson
08:40 Confession d'un enfant du siècle
10:35 La grosse bête
10:40 Alex Cross
12:20 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition, 2e partie
14:00 Shadow Dancer
15:40 Insolation
15:45 Le supplément politique
16:20 Pauline détective
18:00 Zapping
18:05 Le Before du grand journal
18:40 Le JT
19:05 Le grand journal
20:00 Le grand journal, la suite
20:25 Le petit journal
20:55 Vive la France
22:30 Turf

La sélection

20h50

TF1

CE SOIR TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR



L'animateur s'est entouré de nombreux invités pour cette soirée exceptionnelle placée sous le signe du jeu et de la bonne humeur. Kad Merad, Baptiste Lecaplain, Philippe Lelièvre, Claudia Tagbo, François-Xavier Demaison, Vanessa Demouy, Philippe Lellouche, Malik Bentalha, Eve Angeli, Michèle Bernier et Benjamin Castaldi participent aux épreuves désormais cultes de l'émission. Parmi elles, «In The Dark», dans laquelle ils sont plongés dans le noir total, une séance de chant très aérienne, et bien entendu le fameux «décor penché».

2

20h45

DAME DE CENDRES



Le procès en appel de Paul Vigan, assassin d'au moins six femmes à travers la France, va s'ouvrir. Jeannette, qui l'a piégé et arrêté, est de nouveau appelée à témoigner contre lui. Mais une nouvelle dame est retrouvée poignardée...

L'arrestation de Vigan serait-elle une terrible erreur judiciaire ? Jeannette reste convaincue de la culpabilité de Vigan, qui selon elle, est aidé par un complice extérieur...

3

20h45

Thalassa



La mer des Caraïbes compte des dizaines d'îles, séparées par l'histoire coloniale et la culture. Pourtant, ces îles partagent le même patrimoine maritime. Rencontres avec des personnes qui cherchent aujourd'hui à tirer un trait d'union entre les différentes zones des Antilles. Ainsi, les Martiniquais de l'association Karisko ont décidé de relier chacune des îles en pirogue. En Guadeloupe, Nadège Gandhilon, protectrice des dauphins et îles baleines, veut créer un sanctuaire pour les sauvegarder dans toute la mer des Caraïbes. Et Andrew Armour, fasciné par les cétacés, parle aux cachalots.

CANAL+

20h55

VIVE LA FRANCE

Muzafar et Feruz sont deux gentils bergers du Taboulistan... tout petit pays d'Asie centrale dont personne ne soupçonne l'existence. Afin de faire connaître son pays sur la scène internationale, le fils du président tabouli décide de se lancer dans le terrorisme «publicitaire» et de confier à nos deux bergers, plus naïfs que méchants, la mission de leur vie : détruire la Tour Eiffel ! Pour atteindre leur objectif, ils devront traverser le milieu le plus hostile qui soit : la France !



M

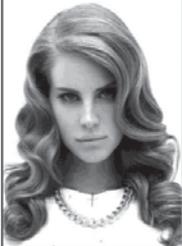
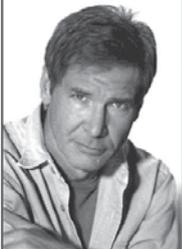
20h50

Elementary



Le corps de la directrice d'un hôtel est retrouvé dans l'une des machines à laver de l'établissement. La victime était appréciée par ses salariés et sa famille. Une voisine est persuadée qu'elle avait un amant. Mais l'homme en question a un alibi... Holmes décide d'interroger des femmes qui se prostituent dans l'hôtel. La mission de Watson touchant à sa fin, Holmes lui propose de devenir apprentie.

N° 03

	formule magique	note de musique	carcasse		flûte	dégradants																																																																																																																															
	flanc	poète	sol en anglais																																																																																																																																		
	2				1																																																																																																																																
			colère (i)	chic																																																																																																																																	
			dans	répétition																																																																																																																																	
						semblables																																																																																																																															
						Nigérien																																																																																																																															
			7																																																																																																																																		
	bardeau				père (i)	cave																																																																																																																															
4	mammifère carnivore			5																																																																																																																																	
		au-devant (i)	S.TOUMIAT			partira																																																																																																																															
		club de f.b algérien	Précédente : John Travolta			à l'intérieur de (i)																																																																																																																															
			<table border="1"> <tr> <td>b</td><td>a</td><td>b</td><td>a</td><td>s</td><td>a</td><td>l</td> </tr> <tr> <td>r</td><td>a</td><td>a</td><td>o</td><td>l</td><td>i</td><td>d</td> </tr> <tr> <td>i</td><td>n</td><td>t</td><td>a</td><td>c</td><td>t</td><td>n</td> </tr> <tr> <td>e</td><td>t</td><td>e</td><td>c</td><td>o</td><td>l</td><td>e</td> </tr> <tr> <td>a</td><td>c</td><td>n</td><td>e</td><td>s</td><td>n</td><td>a</td> </tr> <tr> <td>h</td><td>e</td><td>u</td><td></td><td></td><td>f</td><td>l</td> </tr> <tr> <td>n</td><td>e</td><td>y</td><td></td><td></td><td>c</td><td>a</td> </tr> <tr> <td>o</td><td>s</td><td>i</td><td></td><td></td><td>f</td><td>o</td> </tr> <tr> <td>c</td><td>a</td><td>p</td><td></td><td></td><td>f</td><td>f</td> </tr> <tr> <td>m</td><td>e</td><td>r</td><td></td><td></td><td>a</td><td>m</td> </tr> <tr> <td>u</td><td>n</td><td>a</td><td></td><td></td><td>w</td><td>d</td> </tr> <tr> <td>e</td><td>r</td><td>s</td><td></td><td></td><td>c</td><td>a</td> </tr> <tr> <td>s</td><td>s</td><td>s</td><td></td><td></td><td>k</td><td>i</td> </tr> <tr> <td>i</td><td>i</td><td>b</td><td>i</td><td>s</td><td>m</td><td>a</td> </tr> <tr> <td>a</td><td>e</td><td>r</td><td>e</td><td>e</td><td>s</td><td>m</td> </tr> <tr> <td>e</td><td>r</td><td>a</td><td>v</td><td>i</td><td>v</td><td>a</td> </tr> <tr> <td>t</td><td>i</td><td>m</td><td>r</td><td>o</td><td>t</td><td>h</td> </tr> <tr> <td>s</td><td>e</td><td>e</td><td>d</td><td>i</td><td>v</td><td>r</td> </tr> </table>			b	a	b	a	s	a	l	r	a	a	o	l	i	d	i	n	t	a	c	t	n	e	t	e	c	o	l	e	a	c	n	e	s	n	a	h	e	u			f	l	n	e	y			c	a	o	s	i			f	o	c	a	p			f	f	m	e	r			a	m	u	n	a			w	d	e	r	s			c	a	s	s	s			k	i	i	i	b	i	s	m	a	a	e	r	e	e	s	m	e	r	a	v	i	v	a	t	i	m	r	o	t	h	s	e	e	d	i	v	r	3	
b	a	b	a	s	a	l																																																																																																																															
r	a	a	o	l	i	d																																																																																																																															
i	n	t	a	c	t	n																																																																																																																															
e	t	e	c	o	l	e																																																																																																																															
a	c	n	e	s	n	a																																																																																																																															
h	e	u			f	l																																																																																																																															
n	e	y			c	a																																																																																																																															
o	s	i			f	o																																																																																																																															
c	a	p			f	f																																																																																																																															
m	e	r			a	m																																																																																																																															
u	n	a			w	d																																																																																																																															
e	r	s			c	a																																																																																																																															
s	s	s			k	i																																																																																																																															
i	i	b	i	s	m	a																																																																																																																															
a	e	r	e	e	s	m																																																																																																																															
e	r	a	v	i	v	a																																																																																																																															
t	i	m	r	o	t	h																																																																																																																															
s	e	e	d	i	v	r																																																																																																																															
accentué	jumeau					serpent à buste humain	vent froid (i)																																																																																																																														
	biceps (i)						filles																																																																																																																														
13																																																																																																																																					
	jumeau					serpent																																																																																																																															
	autres					près de																																																																																																																															
							répétition																																																																																																																														
6																																																																																																																																					
		à nous				lentille																																																																																																																															
		logiciel				hasard	10 12																																																																																																																														
	couple		étonné	nouveau en anglais			proche																																																																																																																														
	observation		palourde			9																																																																																																																															
amplifiai						rien																																																																																																																															
						sottisier																																																																																																																															
	11				baste																																																																																																																																
		Capitale du Canada		demis		Sodium																																																																																																																															
		exclamation																																																																																																																																			
		priodonte			plus (i)	distributeur																																																																																																																															
						8																																																																																																																															

Footballeur italien

--	--	--	--	--	--	--

--	--

--	--	--	--	--

CAN 2014

DU 16 AU 25 JANVIER 2014



Harcha

Algérie - Angola
18h15
(HOMMES)
1/2 DE FINALE



Harcha

Algérie - RD Congo
13h45
(DAMES)
1/2 DE FINALE

L'Algérie et l'Angola s'affrontent pour la 10^e fois

Les sélections masculine algérienne et angolaise de handball vont s'affronter vendredi à la salle Harcha (18h15) en demi-finale de la 21^e Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2014), pour la 10^e fois dans cette compétition continentale.

Entre leur premier "face à face" lors de la 3^e édition de 1979 au Congo, remporté aisément par l'Algérie sur le score sans appel de (43-15) et le 9^e joué samedi dernier à la salle Harcha (23-19), les Verts dominent avec un bilan largement positif : 7 victoires contre 2 défaites.

Les Angolais qui ont nettement progressé depuis quelque temps, ont réussi lors de la 16^e CAN-2004 en Egypte à battre l'équipe algérienne (31-30) avec à la clef une qualification au Mondial, avant de récidiver lors de l'édition suivante 2006 en Tunisie (28-27). Algériens et Angolais qui se sont régulièrement rencontrés depuis l'édition de 2002 au Maroc, se retrouvent cette fois-ci pour la 1^{ère} fois, à deux reprises au 1^{er} tour et en demi-finales.

Tableau des confrontations "Algérie-Angola":

- 3^e CAN-1979 (Congo) Algérie - Angola 43-15 (1^{er} tour)
- 8^e CAN-1989 (Algérie) Algérie - Angola 29-23 (1^{er} tour)
- 15^e CAN-2002 (Maroc) Algérie - Angola 34-24 (1^{er} tour)
- 16^e CAN-2004 (Egypte) Algérie - Angola 30-31 (classement: 3^e place)
- 17^e CAN-2006 (Tunisie) Algérie - Angola 27-28 (2^e tour)
- 18^e CAN-2008 (Angola) Algérie - Angola 23-19 (classement: 3^e place)
- 19^e CAN-2010 (Egypte) Algérie - An-



- gola 26-19 (2^e tour)
- 20^e CAN-2012 (Maroc) Algérie - Angola 21-15 (1^{er} tour)
- 21^e CAN-2014 (Algérie): Algérie - Angola 23-19 (1^{er} tour)
- 21^e CAN-2014 (Algérie): Algérie - An-

gola vendredi 24 janvier (demi-finale).

Totaux:

Matches	Vict.	déf.	BPBC	Diff.
Algérie	9	72	256194	+62
Angola	9	27	194256	-62.

Le programme des demi-finales

Programme des demi-finales et matches de classement de la 21^e Coupe d'Afrique des Nations de handball messieurs et dames (CAN-2014) qui se déroule à Alger :

DEMI-FINALES

(aujourd'hui à la salle Harcha):

11h30 : Angola - Tunisie (D)
13h45 : Algérie - RD Congo (D)
16h00 : Tunisie - Egypte (M)
18h15 : Algérie - Angola (M)

La Tunisie en demi-finales aux dépens du Congo (44-21)

La Tunisie s'est qualifiée pour les demi-finales de la CAN-2014 de handball (messieurs) en battant largement le Congo par 44 à 21 (mi-temps : 23-8), mercredi à la salle Harcha-Hacene d'Alger en match comptant pour les quarts de finale du tournoi.

Les Tunisiens, tenants du titre, affronteront dans le dernier carré, vendredi, l'Egypte qui a sorti plus tôt le Maroc sur le score de 24-15 à la Coupoule du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

L'autre demi-finale verra l'Algérie, pays organisateur et vice-champion d'Afrique, affronter l'Angola le même jour. La finale de la CAN-2014 est prévue samedi à la salle Harcha.

L'Egypte bat le Maroc 24-15 et va en demi-finale

La sélection égyptienne masculine de handball a battu le Maroc 24-15 (mi-temps : 10-6) mercredi à la Coupoule du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, se qualifiant ainsi pour les demi-finales de la 21^e

Coupe d'Afrique des Nations (16-25 janvier). Les Egyptiens affronteront en demi-finale la Tunisie (tenante du titre) vendredi, alors que l'autre demi-finale verra l'Algérie (pays hôte) croiser le fer avec l'Angola le même jour.

La finale de la CAN-2014 de handball est prévue samedi à la salle Harcha Hacène.

APS

ENTRAÎNEUR RD CONGO

"La force de l'Algérie est son jeu collectif"

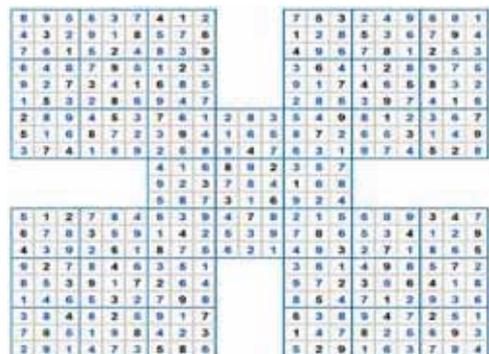
La force de la sélection algérienne féminine de handball réside dans son jeu collectif, a indiqué à l'APS, Celestin Mpoua, entraîneur de la RD Congo, à la veille du match de son équipe face aux Verts vendredi (13h45) à la salle Harcha d'Alger en demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2014).

"L'Algérie a de bonnes joueuses notamment l'aîlière gauche (Amel Ait Ahmed, ndlr) qui nous a causé beaucoup de problèmes lors de notre match en poule, mais j'affirme que la force de cette équipe c'est son jeu collectif", a estimé Mpoua. Ait Ahmed, blessé lors du match de poule face à la RDC, a déclaré forfait pour la suite de la compétition. "Pour nous, il faudra être solide derrière et ne pas céder à la pression du public algérien qui viendra certainement en masse pour soutenir

son équipe", a-t-il dit, estimant que "l'aspect psychologique est déterminant dans ce genre de matches à élimination directe". Les coéquipières de Nassima Dob avaient battu la RDC (27-20) lors du 1^{er} tour de cette CAN-2014 (groupe A). "La victoire de l'Algérie en poule, constitue un avantage pour elle, mais ne sera pas un handicap pour nous. Vendredi ce sera un autre match. A nous d'être prêts pour gagner", a-t-il souhaité. La RDC a pris la 3^e place lors de la précédente édition (CAN-2012) organisée à Rabat (Maroc).

"Nous voulons franchir un palier supplémentaire, en améliorant notre place à Rabat. Si c'est le contraire qui se produit, nous aurons une chance d'être mondialiste en remportant la petite finale (3^e place), ce qui suffira à notre bonheur", a conclu l'entraîneur de la RDC.

Solution Samurai-sudoku N°489



Solution Mots Croisés N°489

VESPERTILION
ARMURE ■ NEGRE
TR ■ NO ■ CROUTE
IENISSEI ■ AH ■
CUISTOT ■ ANES
IRM ■ RU ■ ALOSE
N ■ BEATTITUDES
ALERTE ■ AMOS ■
TAS ■ ENCLIN ■ E
EU ■ T ■ ELAN ■ LP
URRAQUE ■ ENEE
REAGIR ■ GREVE

Solution Mots Fléchés N°489

KILIMANDJARO
■ CASERAI ■ CAC
KIEL ■ L ■ ABIME
A ■ KABIC ■ LE ■ A
ZEEMAN ■ AARON
AGNI ■ GANSES ■
KO ■ SATRAPE ■ Y
HUIT ■ OC ■ H ■ AS
STIERNHELM ■
T ■ I ■ E ■ ISMAEL
AR ■ LARVEE ■ NS
NAUPLIE ■ RIAD

CAN 2014

DU 16 AU 25 JANVIER 2014



Harcha

Algérie - Angola
18h15
(HOMMES)
1/2 DE FINALE



Harcha

Algérie - RD Congo
13h45
(DAMES)
1/2 DE FINALE

Algérie - Sénégal 44-29 (Fiche technique)

Fiche technique du match Algérie - Sénégal 44-29 (mi-temps: 21-12), disputé mercredi à la salle Harcha-Hacene (Alger) dans le cadre des quarts de finale de la 21e Coupe d'Afrique des Nations masculine de handball (CAN-2014):

Salle Harcha-Hacene, affluence nombreuse, arbitrage de la paire ivoirienne Coulibally Yalattima Nanga - Diabate Mamoudou

Avertissements:

Boudrali, Mokrani (Algérie)
Sall (Sénégal)

Exclusions pour 2 minutes:

Chentout, Chehboub R., Hamoud (x2), Mokrani (Algérie)
Sidibe, Sall, Sarr (Sénégal)

Composition des équipes:

Algérie: Kerbouche (GB), Slahdji (GB, 1), Zamoum (5), Chentout, Berkous (10), Boudrali (3), Labane (4), Rahim (4), Benali (1), Chehboub R. (1), Soudani (1), Boukhamis (4), Hamoud (8), Mokrani (2)

Entraîneur: Réda Zeguili

Sénégal: Diawara Mory (GB), Faye (GB), Diakate, Sylla, Sow, Gueye (1), Gomis (2), Diaw (6), Sidibe (5), Sall, Benga (1), Sy Mouhamet (5), Sarr, Diarra (1), Sarr Abdoulaye (8)

Entraîneur: Franck Bulleux.

Les Verts passent sans encombres au dernier carré

L'Algérie s'est logiquement qualifiée pour le dernier carré de la 21e Coupe d'Afrique des Nations masculine de handball (CAN-2014) qu'elle organise en dominant le Sénégal sur le score large de 44-29, mercredi à la salle Harcha-Hacene d'Alger pour le compte des quarts de finale du tournoi.

Grâce à leur première place en phase de poules, les Verts ont hérité du 4e du groupe A, soit l'équipe supposée la moins forte sur le papier que peut lui proposer le calendrier. Et ce fut le cas. Face à d'athlétiques sénégalais, les équipiers de l'excellent Messaoud Berkous (10 buts) ont déroulé, de l'aveu même du sélectionneur du Sénégal, le Français Franck Bulleux, pour qui l'Algérie reste le favori numéro un pour le titre. Il n'en demeure pas moins que sur les six matches disputés par les Verts jusque-là, celui contre le Sénégal a été «le moins bon» sur le plan du jeu, selon plusieurs spécialistes présents à Harcha. Manque de concentration, déchets et précipitation ont caractérisé le jeu des hommes de Réda Zeguili qui parle toujours de lacunes à combler avant la demi-finale de vendredi contre l'Angola.

Pour revenir à la rencontre qui a été à sens unique, les Sénégalais ont mis 9 minutes avant de marquer leur premier but alors que le tableau d'affichage indiquait le score de 8-0 pour l'Algérie. Le Sept algérien a souffert surtout sur le plan physique, ému par la débauche d'énergie de la veille lors du derby maghrébin remporté contre le Maroc 26-19.

La tête déjà en demi-finales, la sélection algérienne termine la première période sur le score de 21 à 12 et la rencontre en inscrivant 44 buts, dont une réalisation du gardien de but Abdelmalek Slahdji sur action, ce qu'elle n'avait pas réussi à faire depuis le début du tournoi, mais aussi avec 29 buts encaissés, ce qui inquiète avant le dernier carré. Vendredi contre l'Angola, l'adversaire sera d'un autre calibre et les Verts en sont conscients, eux qui se sont imposés difficilement contre cette même équipe en phase de poules sur le score de 23-19.

Le «8^e homme» fait le spectacle à la salle Harcha

Drapés dans l'emblème national et coiffés de casquettes ou chapeaux aux couleurs rouge, vert et blanc, les supporters algériens se ruent, chaque fin de journée, vers la mythique salle Harcha-Hacene pour soutenir leurs équipes nationales de handball, en route pour une qualification aux Mondiaux-2015 au Qatar (messieurs) et Danemark (dames).

Si les rencontres des Algériennes se déroulent en présence d'un public assez nombreux, celles des messieurs drainent la grande foule pour ne pas dire une affluence record qui n'hésite pas à soutenir son équipe, en donnant de la voix.

Avant chaque match, de longues files d'attente se forment devant les différentes entrées de la salle Harcha, pleine comme un œuf avant même le début des rencontres des Verts, au grand bonheur des organisateurs qui ne s'attendaient pas à un tel engouement, eux qui ont décrété, avant le début du tournoi, la gratuité d'accès de peur de voir les tribunes désertées.

L'entrée des équipiers du gardien et «chouchou» des supporters, Abdelmalek Slahdji, sur le parquet flambant neuf de Harcha pour la traditionnelle séance d'échauffement d'avant-match se fait sous des applaudissements étourdissants du public, accompagnés du désormais très célèbre «one two three, viva l'Algérie».

Vient ensuite le moment de l'exécution des hymnes nationaux lorsque «Kassamen» est entonné par le public



comme un seul homme, emporté par son amour de la patrie. Les joueurs, eux, sont comblés de voir un tel public venir les encourager, usant de toutes les expressions et superlatifs pour le décrire. «La salle Harcha est mythique, c'est l'une des plus belles salles en Afrique et peut-être au monde du côté de l'ambiance, on ne peut que bien jouer et être bon», s'est exalté le handballeur algérien Abdelkader Rahim tandis que son coéquipier Khaled Chentout a estimé que le public de Harcha «équivalait à 70% de la victoire».

Harcha retrouve son lustre

Quant au sélectionneur du Sénégal, le Français Franck Bulleux, il a souligné le rôle du public algérien qui «apporte beaucoup» à l'équipe, c'est «vraiment un plus».

Jusqu'aux quarts de finale disputés mercredi, le derby maghrébin Algérie-Maroc de la 5e et dernière journée de la phase de poules est celui auquel a assisté le plus grand nombre de supporters. La salle s'est d'ailleurs avérée trop

exiguë, si bien que les forces de l'ordre, débordées par les événements, ont dû «renvoyer à la maison» un millier d'inconditionnels d'«El-Khadra».

Des pères et mères de familles, accompagnés de leurs chérubins sont présents en force pour encourager de tout leur poids leur équipe nationale, tout comme les supporters de plusieurs clubs algériens, notamment du CR Be-louzzad qui, déçus par les mauvais résultats de leur club cette saison, ont décidé de «retourner la veste» pour suivre le handball, le temps de la CAN et oublier les déboires du Chabab, avanta-gés, il est vrai, par la proximité de leur quartier général de l'enceinte sportive.

En somme, les Algériens ont démontré pour la énième fois qu'ils sont toujours derrière leur pays que ce soit en football, handball, athlétisme ou toute autre discipline pouvant porter haut l'étendard algérien sur la scène internationale, alors que la salle Harcha, qui a toujours abrité les grands rendez-vous continentaux des sports «co», a retrouvé son lustre d'antan.

Algérie - Sénégal 44-29

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue du match Algérie - Sénégal (44-29), disputé mercredi à la salle Harcha-Hacene d'Alger dans le cadre des quarts de finale de la 21e Coupe d'Afrique des Nations masculine de handball (CAN-2014):

Réda Zeguili (entraîneur - Algérie):

«Nous sommes à un pas de la finale qui n'est pas cependant un exploit mais le fruit de notre préparation durant deux mois avant la compétition, il y a eu de la volonté de la part de tout le monde. Il reste encore quelques lacunes malgré tout le travail accompli. Nous connaissions les points forts et faibles de cette équipe du Sénégal, ce qui nous a rendu la tâche facile et nous avons même pu préserver quelques joueurs clés en défense en seconde période. Contre l'Angola en demi-finales, ce sera difficile pour les deux équipes et on va tout faire pour aller en finale».

Franck Bulleux (entraîneur - Sénégal):

«L'Algérie mérite sa victoire, il faut lui rendre mérite avec son entraîneur qui est très bon. Son



public lui apporte beaucoup, c'est vraiment un plus. Je suis déçu de l'ampleur du résultat mais pas de la défaite en elle-même. Nous avons tiré 5 fois sur le gardien puis on prend 5 buts en contre-attaque, on voulait vraiment faire mieux. Mon favori pour le titre reste l'Algérie, mais il ne faut pas oublier aussi la Tunisie et l'Egypte. Le niveau de cette édition est meilleur que celui de 2012 au Maroc».

Hamoud Ayatallah Kho-meïni (Joueur - Algérie):

«C'était un match dur, nous avons fait un grand pas vers la qualification au Mondial. Nous allons tout faire pour que cette coupe reste en Algérie. Maintenant, chaque faux pas se paie cash. Nous avons mérité notre victoire, en attendant, j'espère, une autre contre l'Angola vendredi en demi-finale».

Messaoud Berkous (Joueur - Algérie): «L'équipe

s'améliore, tout le monde a bien joué, on commence à avoir nos repères et améliorer notre cohésion, on le prouve sur le terrain. On connaît l'équipe d'Angola qu'on a battue en phase de poules, il faut rectifier les erreurs commises contre elle au premier tour pour continuer l'aventure».

Gomis Armand (Joueur - Sénégal):

«C'est une très lourde défaite, on n'a pas été dans le match du début à la fin et, résultat des courses, on perd avec 15 buts d'écart. Apparemment, nous sommes maudits dans cette salle, puisqu'on a perdu nos trois matches joués ici».

Diaw Ibrahima (Joueur - Sénégal):

«L'Algérie a réussi à mettre tous ses tirs au fond, c'était compliqué de rivaliser avec cette équipe. Je suis très déçu par l'ampleur du score, il y a eu un écart considérable. On ne va pas se voiler la face, l'Algérie a été plus forte et c'est une grande équipe qui joue bien au handball, on verra où il faut travailler pour rivaliser avec ce genre d'équipes».

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE DE FOOTBALL

Plafonnement des salaires des joueurs dès la saison 2014-2015



Les présidents de clubs du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football, réunis mercredi au siège de la Fédération algérienne de football, ont réaffirmé leur engagement pour l'application du plafonnement des salaires des joueurs dès la saison 2014-2015. Ce nouvel engagement des présidents intervient quelques semaines après leur dernière réunion tenue début janvier, avec le président de la FAF Mohamed Raouaoua, au cours de laquelle ils avaient adhéré au projet de plafonnement des salaires des footballeurs professionnels et son application effective dès l'exercice à venir. Le recours au plafonnement des salaires est justifié, aux yeux de l'instance fédérale, par la crise financière à laquelle font face plusieurs formations des deux paliers.

Un barème a été ainsi arrêté suivant le statut des joueurs, de manière à ce que le salaire d'un international confirmé ne dépasse pas le 1,2 million de dinars. Les autres toucheront entre 200 000 et 800 000 dinars mensuellement. Au cours de la même réunion, les présidents de clubs de L1 ont soulevé la question de l'arbitrage qui a fait couler beaucoup d'encre lors de la phase aller du championnat d'Algérie professionnel.

«Devant la situation actuelle de l'arbitrage, les présidents de clubs de football professionnel de L1, demandent au président de la FAF d'apporter des réformes à l'organisation et au fonctionnement de la commission fédérale d'arbitrage» souligne un communiqué ayant sanctionné les travaux de cette réunion.

Les responsables de clubs professionnels ont dénoncé d'autre part, «la corruption sous toutes ses formes». L'épineux dossier du professionnalisme en Algérie a été également au menu de la réunion du mercredi. Les présidents des clubs professionnels ont une nouvelle fois, soulevé la question de l'accompagnement de l'Etat dans le projet de professionnaliser les équipes algériennes notamment sur le plan des infrastructures.

Ainsi, les présidents de clubs demandent à l'administration chargée des sports «de plus amples d'informations sur la réalisation des centres d'entraînement prévus dans le cadre de l'accompagnement par l'Etat, du football professionnel», précise la même source. Enfin, ils demandent également «où se situent leur responsabilité dans les stades qu'ils ne gèrent pas directement et dont ils n'ont aucune autorité», s'interrogent-ils.

LE SCAF CHAMPION D'HIVER

«Soyons fidèles au club, soyons fair-play»

«Le Sporting Club d'Affreville (SCAF) est une grande équipe et les grandes équipes ne meurent jamais». Ce vendredi incha Allah, le SCAF recevra l'équipe de Ain Defla, (inter-régions Centre) dans un stade qui porte le nom d'un grand Chahid de la Révolution : Belkebir Abdelkader dit Si Belahcen. C'était le bras droit du colonel Bougara. A sa mort, Si M'Hamed ne cessa de le pleurer... C'était son élément le plus important, le plus compétent.

Aujourd'hui, le SCAF doit conserver son fauteuil de leader dans un stade qui sera sans doute plein à craquer, un stade mythique que nous ne devons pas souiller par des gros mots. «Supporters du SCAF, soyez comme vos aînés : encouragez le club sportivement avec des chants agréables». «Pensez toujours à ce grand Martyr qu'est Si Abdelkader Belkebir». «Vous



êtes dans son ancre. Gloire à nos Martyrs, vive le SCAF» se sont des messages écrits par notre confrère blogueur Nasreddine Maouche aux supporters de la ville de Khemis Miliana. Des messages envoyés aux supporters via le blog du SCAF afin de respecter les arbitres, les personnalités, les sages de la ville et l'équipe adverse bien sûr. «Voilà ce que nous a légué notre Cheikh Yahî quand il était président du SCAF», ajoute Nasreddine. Le SCAF aujourd'hui est champion d'hiver, l'équipe doit conserver sa première place avec une belle victoire, à l'occasion de la 16^e journée.

Le jeune président du SCAF M. Meklati et son staff, ainsi que le P/APC M. Fezir Mohamed, ont décidé de lancer un défi et mettre cette glorieuse équipe, fondée en 1936 avec les grands clubs, sur les bons rails, en démontrant à tous qu'ils méritent cette place grâce au talent de ses joueurs, à la compétence de ses responsables et aux sacrifices de ses supporters. Et aussi, et surtout à la mémoire de Mustapha Zitouni, de Madani Mohamed, de Youcef Chérîki, d'Ahmed Itiem, de Mustapha Kaïda, d'El Hadj Krouiri, d'El Hadj Belkebir, Allah yerhamoum tous. Ces noms qui ont fait la gloire du SCAF. «Soyons fidèles au club et montrons à tous que 2014 c'est l'année du SCAF incha Allah !», ajoute Nasreddine Maouche sur son blog.

Salim Ben

RÉGIONALE UNE (LRF OUARGLA)

Programme de la 14^e journée

GROUPE A-

NRB Mégarine - CSJC Illizi
IRB Affou - O. Magrane
NRS Sorro - IR Ahaggar
ASC Ouargla - Ath. Hassi-Messaoud
IRB Berriane - WAM Laghouat (décalé)
JS Sidi-Bouaziz - CRB Djamaa

GROUPE B-

CRB Ksar El-Hirane - WRH Tamanrasset
IRB N'Goussa- ASB Métlili
IRB Laghouat- US Souf
IRB Nezla - JMCL In-Salah
HB Ghardaïa - MC Mégarine (décalé)
JS Ksar Ouargla - MCA Djanet.

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS -16^E J

Programmes des rencontres

(GR. EST)

Vendredi à 15h00 :

WM Tébessa - NRB Telaghma
CR Village Moussa - CS Hamma Loulou (huis clos)
CRB Tibesbest - NRB Grarem
NT Souf - IRB El-Hadj
ASC Ouled Zouaï - IRB Robbah
NRB Chréa - NRB El Kala
MB Constantine - JS Pont-Blanc
ES Bouakal - AB Barika (reporté au 04 février)

Classement :

	Pts	J
1)- CRV Moussa	32	15
2)- NRB Grarem	30	15
3)- NRB Telaghma	28	15
-) IRB El Hadjar	28	15
-) NRB Chréa	28	15
6)- WM Tébessa	23	15
7)- AB Barika	21	15
8)- ES Bouakal	19	15
9)- ASCO Zouaï	18	15
-) IRB Robbah	18	15
11)- NRB El Kala	17	15
-) CRB Tibesbest	17	15
13)- MB Constantine	16	15
14)- JS Pont-Blanc	12	15
15)- NT Souf	11	15
16)- CSH Loulou	8	15

(GR. OUEST)

Vendredi (15h00):

MBS Chahmi - WAB Tissemsilt
SC Mécheria - CRB Sfisef
JS Sig - USM Oran
CRB Adrar - SCM Oran
CRB Ain-Turck - HB El-Bordj
NRB Bethioua - ZSA Témouchent
CRB Bougtoub - IRB Timimoun

Samedi (15h00):

JS Emir Abdelkader - CRB Hennaya

Classement:

	Pts	J
1. SCM Oran	38	15
2. JS Abdelkader	34	15
3. MBS Chahmi	33	15
4. NRB Bethioua	31	15
5. CRB Hennaya	27	15
- CRB Sfisef	27	15
7. USM Oran	25	15
8. HB El Bordj	22	15
9. ZSA Témouchent	21	15
10. WAB Tissemsilt	17	15
11. SC Mecheria	14	15
- JS Sig	14	15
13. CRB Bougtoub	11	15
- CRB Ain El Turck	11	15
- CRB Adrar	11	15
16. IRB Timimoun	06	15

(Gr. Centre-Est)

Vendredi (15h00):

MB Rouissat - CRB Oued Djellal
JS Azazga - CRB Ain-Djasser
NRB Achir - JS Djidjel
FC Bir El Arch - AS Bordj Ghedir
US Doucène - OM Ruisseau
IRB Berhoum - WA Rouiba

Samedi (15h00):

CA Kouba - Ras Oued Club
USM Sétif - RC Boumerdes

Classement:

	Pts	J
1. JSD Jijel	33	15
2. NRB Achir	24	15
-- USM Sétif	24	15
-- CRBA Djasser	24	15
-- JS Azazga	24	15
6. MB Rouissat	22	15
7. IRB Berhoum	21	15
-- RC Boumerdes	21	15
-- ASB Ghedir	21	15
10. CRBO Djellal	19	15
11. Ras El-Oued	17	15
12. WA Rouiba	17	15
13. FC Bir El-Arch	16	15
14. CA Kouba	15	15
-- OM Ruisseau	12	15
16. US Doucen	11	15

(GR. CENTRE-OUEST)

Vendredi à 15h00 :

CRB Ain-Ouessara - IB Mouzaïa
IR Ouled Naïl - ESB Dahmouni
FCB Frenda - CRB Froha
ARB Ghris - ORB Oued Fodda
SKAF Miliana - SC Ain Defla
USB Tissemsilt - MB Hassi Messaoud
Hydra AC - CR Beni Thour
USB Hassi R'mel - IRB Bou Medfaâ

Classement :

	Pts	J
1. SKAFK Meliana	29	15
2. CR Béni Thour	28	15
3. USB Tissemsilt	27	15
. Hydra AC	27	15
5. ORB Oued Fodda	26	15
6. IR Ouled Naïl	25	15
7. CRB Ain Ouessara	24	15
8. SC Ain Defla	23	15
9. IB Mouzaïa	18	15
10. MBH Messaoud	17	15
-- IRB Bou Medfaâ	15	15
12. USB Hassi R'mel	15	14
13. ESB Dahmouni	14	15
14. FCB Frenda	13	15
15. ARB Ghris	12	15
16. CRB Froha	11	15

COUPE D'ALGÉRIE DE VOLLEY-BALL (MESSIEURS)

Programme des 1/8^e de finale

Vendredi (15h00):

CAS Theniet El-Had - MT Hassi Bounif
PO Chlef - EF Ain-Azel (17h00)
MCB Laghouat - GS Pétroliers
OMK Milia - ES Sétif

O.El-Kseur - MB Béjaïa

RC M'Sila - NRB Bou Arréridj
ASV Blida - ES Béthioua

Samedi (10h00):

WO Rouiba - IB Métlili-Chaâmba.

COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL (SENIORS-MESSIEURS)

Programme des 1/16^e de finale

Vendredi (15h00):

AB Skikda - CSMBB Ouargla
O Batna - AFAK Mostaganem
JS Reghaïa - JS Kabylie (16h30)
O Si Mustapha - IRBB Arréridj
MT El Eulma - IRC Annaba

Samedi

MC Saïda - CRB Dar El Beida (13h00)
COBB Oran - OM Bel Abbès (14h30)
ACB Tighennif - GCB Mascara (16h00)
ASMI Blida - USM Blida (16h00)
ASS Oum El Bouaghi - NB Staoueli

(14h00)

CS Constantine - WA Boufarik (15h30)
OC Bir Mourad Raïs - OMS Miliana (14h00)
MS Cherrhell - AS Blida (15h30)
OSBB Arréridj - O Medea (14h00)
US Sétif - NA Hussein-Dey (15h30)

NB: Le GS Pétrolier, détenteur du trophée exempté de ce tour, entrera en lice au prochain tour (1/8^e de finale).

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/8^E DE FINALE)

ESS-CSC À L'AFFICHE

Les 1/8^e de finale de la coupe d'Algérie de football, prévus vendredi et samedi, seront marqués par l'affiche ES Sétif - CS Constantine, alors que le Petit poucet de l'épreuve populaire, l'US Béni Douala, accueillera le MO Constantine.

L'Entente, deuxième en championnat derrière le leader usmiste, sera certainement mise à rude épreuve par le CSC, qui commence à retrouver des couleurs, en témoignent les deux succès de rang décrochés à l'extérieur en championnat.

Les Sétifiens devront puiser dans leurs ressources pour venir à bout d'une coriace formation du CSC, qui ne compte par effectuer le voyage à Sétif en victime expiatoire.

Soumis depuis quelques temps à une pression de la part de son public, l'ESS est appelé à se réconcilier avec ses supporters, et cela passera inéluctablement par une qualification aux quarts de finale. Le MC Oran, mal en point en championnat, se déplacera sur le terrain du NC Magra (division amateur), dans un match piège pour les coéquipiers de Mohamed-Amine Aouameri, suspendu pour cumul de cartons. Les gars de Magra, vont certainement jouer leur match de la saison, eux qui aspirent à aller le plus loin possible en coupe d'Algérie.

Le Petit Poucet de l'épreuve, l'US Beni Douala, sociétaire de la division régionale, sera au rendez-vous avec l'histoire, en accueillant le MO Constantine au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou. Même si les Constantinois ont les faveurs des pronostics, il n'en demeure par moins que l'USBD aura certainement des atouts à faire valoir, elle qui n'aura rien à perdre. L'USMM Hadjout (Ligue 2) recevra la formation de la JSM Tiaret (inter-régions) dans un match qui devrait revenir, à priori, aux locaux, intraitables



cette saison à domicile. Le MC Alger, l'un des spécialistes de « Dame coupe » avec six consécrations et finaliste de la précédente édition, sera en péril, quand il rendra visite à l'US Chaouïa, qui est entrain de réussir son retour en Ligue 2. Les Algérois devront impérativement se méfier des coéquipiers du goleador, Youcef Khodja, euphoriques dans leur antre de Zerdani-Hassouna, qui fera certainement le plein à l'occasion de cette rencontre. A Bousaâda, l'ABS local (Ligue 2) attendra de pied ferme le nouveau promu en Ligue 1, le CRB Ain Fakroun, dans un match équilibré et ouvert à tous les pronostics.

La JSM Chéraga (division amateur), accueillera au stade d'Omar Hamadi la formation de l'ES Bouakal (inter-régions), dans un duel équilibré, selon les observateurs. Enfin, le dernier match au programme de ce tour, mettra aux prises le MC Saïda (Ligue 2) à la JS Kabylie qui a éliminé l'USM Alger,

détenteur du trophée. Les Kabyles, contraints de jouer encore une fois en dehors de leurs bases, seront appelés à plus de vigilance devant le MCS, en pleine euphorie, notamment après sa victoire en déplacement devant l'USM Blida, lors de la 16^e journée du championnat.

Programme des rencontres

Vendredi 24 janvier :
Sétif: ES Sétif - CS Constantine (16h30)
M'sila : NC Magra - MC Oran (15h00)
Tizi-Ouzou : US Béni-Douala - MO Constantine (15h00)
Hadjout : USMM Hadjout - JSM Tiaret (15h00)

Samedi 25 janvier :
Oum El Bouaghi: US Chaouïa - MC Alger (15h00)
Boussaâda : A Bousaâda - CRB Ain Fakroun (15h00)
Alger (Omar Hamadi) : JSM Chéraga - ES Bouakal (15h00)
Saïda : MC Saïda - JS Kabylie (15h00).
APS

AFFAIRE DU MATCH MOB-USMA

Haddadj : «La commission de discipline n'a fait qu'appliquer les règlements»

M.A.F

Le président de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), Hamid Haddadj, est revenu dans cet entretien sur l'affaire du match arrêté MO Béjaïa-USM Alger (0-1), suite à une panne d'électricité survenue au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa à la 10^e minute, samedi dernier en championnat, estimant que sa structure a fini par appliquer les règlements en vigueur

DK News : M. Haddadj, beaucoup d'encre a coulé concernant cette affaire, et a fait des mécontents du côté du MOB, après votre verdict, tombé mardi, entérinant la victoire de l'USMA, pouvez-vous nous donner plus de détails...

Hamid Haddadj : Beaucoup de bruit pour rien, car dans ce cas de figure, les règlements, sont clairs, nets et

précis. La commission de discipline a pris une décision juste, du fait que l'article 63 des règlements du championnat professionnel stipule que si un match est interrompu à cause de l'obscurité consécutive à une panne d'électricité, l'arbitre ne pourra arrêter définitivement la partie qu'après avoir observé un délai de 45 minutes. Si le courant n'est pas rétabli dans le délai d'attente fixé, l'arbitre arrête définitivement la rencontre. Selon le même article, si le club visiteur menait au score, il aura le gain du match. En revanche, si c'est le club recevant qui menait au score ou que le résultat était nul au moment de l'interruption de la rencontre, le match sera rejoué le lendemain en diurne.

Mais la direction du MOB estime que son équipe a été victime d'une faute de gestion du stade de l'Unité Maghrébine, et du coup, elle ne pourra pas payer les frais

des erreurs des responsables de cette enceinte, qu'avez-vous à nous dire à ce propos ?

Oui c'est vrai, quelque part l'équipe n'y est pour rien dans cette histoire. Mais la loi est la loi, et on ne pourra pas la bafouer. Je précise une chose de taille, le MOB, ou une autre formation, dont le stade est doté de projecteurs, n'est pas obligé de jouer en nocturne.

Peut-on dire que cette sanction est définitive ?

Non, cette sanction est éligible d'un recours qui doit être transmis dans un délai bien fixe. C'est dans le droit du MOB d'introduire un recours au niveau de la commission d'appel de la Fédération algérienne de football.

Comment expliquez-vous cet incident, au moment où beaucoup d'efforts sont en train d'être fournis par les pouvoirs publics pour améliorer et moderniser nos stades ?

L'erreur est humaine. Les responsables du stade de Béjaïa auraient dû tester l'éclairage avant cette rencontre, et ne pas attendre deux heures avant le coup d'envoi pour procéder aux tests, d'autant que ce match intervient après la trêve hivernale.

D'aucuns ont contesté ce fameux article 63 des règlements du championnat professionnel, le qualifiant d'injuste, dans la mesure où l'équipe locale est pénalisée quelque part, qu'en est-il au juste ?

Il s'agit de règlements qui sont régis par la FAF, qui reste souveraine dans son élaboration des lois du football national.

S'agit-il d'un article qui est appliqué à l'étranger ?

Cela dépend de plusieurs paramètres. Chaque pays a ses propres spécificités, et je pense que la FAF s'est inspirée d'une loi internationale pour élaborer ce genre de règlement.

US BÉNI DOUALA-MOC
Le Petit Poucet
à l'épreuve du
MOC

Ferrah Menad

Pour le compte des 8^e de finale de la coupe d'Algérie la formation de l'US Béni Douala qui a réussi une qualification historique en Coupe d'Algérie, avant même de franchir le pas des 16^e de finale en éliminant le MSPB pensionnaire de Ligue deux professionnelle, à la série des tirs au but, affrontera cet après-midi au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, le MOC club de l'inter-régions. Un match que les protégés de l'entraîneur en chef Chaâbane Meftah ne veulent en aucun cas rater qui se déroulera cette après-midi devant leur public, bien au contraire ils comptent mettre de leur côté pour écarter cette équipe de la capitale de l'Est. Surtout si on sait que les camarades de l'expérimenté Rahim Meftah bénéficieront, encore une fois, de l'avantage du terrain et de l'apport du public qui sera certainement nombreux à suivre les débats.

Les Douicher, Djefel, Mohammédi et consorts sont animés d'une grande volonté et veulent coûte que coûte passer l'écueil du MOC et faire sensation au nouveau dans cette populaire compétition, qui a son charme. L'équipe semble prête à franchir ce tour avec brio, surtout après la belle prestation réalisée dernièrement face au MSPB. Le premier responsable technique d'Ath Douala Chaâbane Meftah a déjà préparé ses joueurs sur le plan psychologique. Il les a mis en garde contre tout excès de confiance en leur demandant de jouer sans complexe. Donc, les joueurs d'Ath Douala sont déterminés à passer ce tour, tout en pensant à leur prochain adversaire dans cette Coupe d'Algérie dont les supporters ont pris goût à la qualification et pourquoi ne pas aller plus loin en cette compétition.

Mobilisation générale
pour la qualification

Les joueurs sont déterminés plus que jamais à sortir le grand jeu lors de cette empoignade qui va les opposer au MOC. Ils croient dur comme fer en leur bonne étoile, quant à la réalisation d'une autre qualification. Certes, ce ne sera pas une partie de plaisir, du moment que l'adversaire est une coriace équipe. Mais cela ne va pas empêcher les camarades de Djefel de se transcender et de redoubler d'efforts durant tout le match afin d'arracher le billet qualificatif au prochain tour. L'équipe s'est préparée dans de meilleures conditions et rien n'a été laissé au hasard, et par les dirigeants et par le staff technique. Tout le monde est mobilisé, pour relever un autre défi et hisser l'US Béni Douala aux 16^e de finale. Ce sera certes difficile, mais pas impossible. Il suffit juste d'y croire et tout sera possible.

Chaâbane Meftah : «En
Coupe, il n'y a pas de petite et
de grande équipe»

A la veille du match, l'entraîneur de l'US Béni Douala Chaâbane Meftah a déclaré que le match ne sera pas facile, comme certains le pensent, mais, dira-t-il, c'est un match à prendre très au sérieux. «Ce match n'est pas facile. C'est un match comme le précédent, qu'il faut prendre avec sérieux et détermination. En Coupe, il n'y a pas de petite et de grande équipe. Tout se jouera sur 90 ou 120 minutes ou aux tirs au but, comme cela s'est passé au dernier tour. Donc, il faut surtout jouer sans complexe devant cette équipe du MOC qui n'a rien à perdre, mais au contraire tout à gagner. Les joueurs doivent être vigilants et prudents aussi».



VOYAGE AU PAYS DU FOOTBALL

Fondée en 1914 et affiliée à la Fifa en 1923, la Confederação Brasileira de Futebol (CBF) possède un palmarès tout simplement unique : cinq Coupes du Monde de la Fifa, huit Copas America, quatre Coupes du Monde U20 de la Fifa, trois Coupes du Monde U-17 de la Fifa, deux Coupes des Confédérations de la Fifa, quatre Coupes du Monde de Futsal de la Fifa, trois Coupes du Monde de Beach Soccer de la Fifa et des dizaines de titres continentaux. Très peu de Fédérations ont laissé une telle empreinte sur le football international.

Le seul accident de parcours du Brésil reste la finale perdue lors de «sa» Coupe du Monde de la Fifa en 1950. Sous les yeux médusés de 174 000 torcedores massés dans la mythique enceinte du Maracana, la Seleção laissait filer la quatrième Coupe Jules Rimet en s'inclinant 1:2 face à l'Uruguay.

Le football est omniprésent au Brésil. Si le volley-ball, le basket-ball, le tennis, la formule 1 et d'autres sports automobiles passionnent les foules, seul le légendaire Ayrton Senna est vénéré sur le même autel que les héros du ballon rond.

Le plus grand d'entre eux est *O Rei*, Pelé, dont le nom incarne presque à lui seul le sport brésilien tout entier. Toutefois, une myriade de joueurs exceptionnels ont honoré la tunique auriverde depuis des décennies : Leonidas, Garrincha, Didi, Vava, Zagallo, Tostão, Zico, Jairzinho, Carlos Alberto, Socrates, Bebeto, Romario, Cafu, Ronaldo ou Roberto Carlos. La quantité de joueurs brésiliens ayant gravé leur nom dans la mémoire collective est littéralement ahurissante.

Le football brésilien continue de produire des bijoux tels que Ronaldinho (Ronaldo de Assis Moreira) et Kaka (Ricardo Izecson Santos Leite), qui mettent en transe les fans du monde entier.

Histoire

On entend souvent dire que le premier Européen à avoir foulé le sol brésilien fut l'Espagnol Vicente Yanez Pinzon, qui accosta prétendument non loin du site correspondant à l'actuelle ville de Recife, le 26 janvier 1500. Toutefois, selon les livres d'histoire, c'est bien le Portugais Pedro Alvares Cabral qui a découvert le Brésil. Son navire, en route pour les Indes, accosta au sud de l'actuelle ville de Bahia le 22 avril 1500. Dès 1530, le royaume du Portugal entreprit une politique de colonisation qui dura des siècles, jusqu'à la déclaration d'indépendance de Dom Pedro le 7 septembre 1822.

A partir de 1822, le Brésil fut gouverné par une dynastie impériale jusqu'à la révolte militaire conduite par le Maréchal Manuel Deodoro da Fonseca, qui obligea l'Empereur Dom Pedro II à abdiquer en novembre 1889. Le pays adopta alors le régime républicain et malgré une longue période d'instabilité ponctuée par une dictature militaire entre 1964 et 1985, le Brésil savoura aujourd'hui les fruits de la démocratie.

L'actuel Président Dilma Rousseff a été élue le 31 octobre 2010 et investie le 1er janvier 2011.

Economie

Autrefois doté d'une économie essentiellement agricole, le Brésil a pris un fort virage industriel dans les années 1960 et 1970 pour s'affirmer, à l'aube des années 1980, comme une économie moderne et diversifiée. Cette croissance a été accompagnée d'une exploitation intensive des ressources naturelles, notamment le charbon et le minerai de fer.

Près du quart de la production mondiale de café provient des plantations brésiliennes des Etats de Sao Paulo, Parana, Espírito Santo et Minas Gerais. Par ailleurs, le Brésil est l'un des tout premiers producteurs de sucre de canne, utilisée aussi bien pour fabriquer le sucre industriel que pour fournir du biocarburant à 2,5



Source : www.fifa.com

millions de véhicules. Les niveaux de production de ricin, de cacao, de maïs et d'oranges sont également parmi les plus élevés au monde, tandis que le soja, le tabac, les pommes de terre, le coton, le riz, le blé, le manioc et les bananes génèrent d'importants volumes. Des élevages ovins et bovins sont pratiqués dans chaque Etat ou presque.

La forêt amazonienne brésilienne recèle également d'importantes ressources naturelles comme l'huile de tung, le caoutchouc, l'huile de carnauba, la fibre de carao, des plantes médicinales, des huiles végétales, des résines, des bois de construction et d'ébénisterie. L'exploitation minière au Brésil est relativement récente mais constitue une richesse supplémentaire de l'extraordinaire sol brésilien.

Géographie

Plus vaste pays d'Amérique du Sud, le Brésil s'étend sur près de la moitié du continent. Bordé par l'océan Atlantique sur sa côte orientale, le Brésil partage ses frontières avec le Venezuela, le Guyana, la Guyane française et le Suriname au nord ; l'Argentine, le Paraguay, la Bolivie et le Pérou à l'ouest ; la Colombie au nord-ouest et l'Uruguay au sud. A l'échelle continentale, seuls le Chili et l'Equateur n'ont pas de frontière avec le Brésil.

Avec une superficie de 8 547 404 Km², le Brésil est le cinquième plus grand pays de la planète derrière la Russie, la Chine, le Canada et les Etats-Unis. Il couvre

4 345 Km du nord au sud et 4 330 km d'est en ouest. Les villes les plus peuplées sont celles qui bordent l'océan Atlantique, en particulier Sao Paulo et Rio de Janeiro. Brasilia, la capitale, compte une population d'environ 2 094 000 personnes selon le recensement de 2003 et se situe à plus de 1 000 Km à l'intérieur des terres.

Faits et chiffres

Le Brésil a une population d'environ 190 millions d'habitants, ce qui en fait le cinquième état le plus peuplé au monde. Le pays compte près de 75 % de catholiques et 26 millions de protestants. La communauté juive est relativement faible en comparaison.

Le pays est divisé en cinq régions : le Centre-Ouest, le Nord, le Nord-Est, le Sud et le Sud-Est, eux-mêmes subdivisés en 26 états en plus du district fédéral qui englobe la capitale Brasilia.

Connue pour son énorme potentiel hydroélectrique, la région Sud-Est est la plus peuplée du Brésil avec près de 80 millions d'habitants, soit environ 40 % de la population totale. C'est aussi la plus dense (84,21 habitants au Km²) et celle qui possède le taux d'urbanisation le plus élevé (90 %).

La langue officielle est le portugais, mais de nombreux Brésiliens maîtrisent d'autres langages, souvent en fonction de leurs origines. L'allemand et l'italien, par exemple, perdurent dans les villes méridionales.

Dilma Rousseff occupe la présidence du Brésil depuis son intronisation le premier janvier 2011.

LE P-DG DE L'EMA, AOMAR HADBI AFFIRME : «Le service de téléphonie mobile disponible dans le métro d'Alger dès le 2^e trimestre 2014»

Les usagers du métro d'Alger pourront, dès le deuxième trimestre 2014, émettre et recevoir des appels sur leurs téléphones portables, a affirmé jeudi le P-DG de l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA) Aomar Hadbi.

«A partir du deuxième trimestre 2014, les usagers de la ligne du métro d'Alger qui s'étend actuellement de Hai El-Badr à la Grande-Poste sur 9,5 kilomètres (km), pourront effectuer des appels téléphoniques dans toutes les stations et les rames», a-t-il déclaré à l'APS.

Selon M. Hadbi, l'EMA a signé des conventions avec les trois opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis, Djazzy et Ooredoo) pour offrir l'accès à ce service aux usagers du métro. Concernant les espaces publicitaires, absents jusque-là dans les dix stations du métro, le P-DG de l'EMA a rappelé qu'un nouvel appel d'offres sera lancé prochainement pour choisir l'entreprise qui prendra en charge l'exploitation de ces espaces.

Un autre appel d'offres est en cours de préparation pour l'exploitation des locaux commerciaux au niveau des stations du métro, selon M. Hadbi. Par ailleurs, quelque 51 millions de passagers ont utilisé, à fin 2013, le métro et le tramway d'Alger depuis leur mise en service, respectivement, en novembre 2011 et mai 2012. «Jusqu'à fin décembre dernier, plus de 30 millions de personnes ont pris le métro contre environ 21 millions pour le tramway», a-t-il précisé. Le trafic du métro d'Alger, a-t-il poursuivi, a augmenté de plus de 35% depuis la mise en service, en juin 2012, du deuxième tronçon du tramway reliant la Cité Mokhtar Zerhouni à la station des Fusillés, une station desservie par ces deux moyens de transport.

«Cette importante augmentation du taux de fréquentation du métro montre qu'il existe une complémentarité des trafics entre deux moyens de transport lourds (métro et tramway) et que les habitants commencent à adopter le transport collectif dans toute sa variété», a expliqué M. Hadbi.

Le tramway d'Oran a accueilli, quant à lui, environ 5 millions de passagers depuis sa mise en service le 1^{er} mai 2013 tandis que celui de Constantine, moins long, a transporté quelque 1,6 million de personnes, six mois après son inauguration début juillet 2013.

Trois extensions de la première ligne du métro d'Alger sont en cours de construction. Il s'agit de l'extension Grande Poste-Place des Martyrs, de l'extension Hai El Badr-Aïn Naâdja dont la mise en service est prévue début 2017 et d'un autre prolongement de Hai El Badr vers El Harrach qui sera opérationnel au deuxième trimestre 2015. D'autres extensions sont programmées en vue d'atteindre un réseau de près de 55 km à l'horizon 2025, selon les projections de l'EMA.

En décembre 2020, date à laquelle les lignes El Harrach-Bab Ezzouar-Aéroport (9 km), et Aïn Naâdja-Baraki (6 km) et Place des Martyrs-Chevalley (8 km) seront ouvertes, la capitale sera desservie par un réseau de 40 km couvrant, outre le centre-ville, les agglomérations des périphéries Est, Ouest et Sud et l'aéroport.

«En 2025, le réseau global du métro d'Alger totalisera 54 km avec la mise en service de la ligne Chevalley-Draria (14 km) qui est actuellement en cours d'études», a précisé M. Hadbi. L'EMA avait consulté des bureaux d'études étrangers pour faire des propositions sur l'extension du métro d'Alger de Bab Ezzouar vers Dar El Beida, Rouiba et Réghaia et de Baraki vers les Eucalyptus et Larbaâ. Le ministre des Transports Amar Ghoul avait indiqué récemment que le métro d'Alger serait étendu aux villes de l'est d'Alger, Reghaia et Rouiba, puis à Boumerdès et au sud d'Alger notamment les Eucalyptus, Larbaâ avant de toucher Birtouta et plus tard Blida.



LA MINISTRE DE LA POSTE ET DES TIC, ZOHRA DERDOURI : «Toutes les communes du pays seront raccordées à la fibre optique d'ici à fin juin 2014»

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, a indiqué mercredi à Constantine que d'ici à la fin du mois de juin 2014, toutes les communes du pays seront raccordées au réseau de fibre optique.

«Lancement à Constantine du paiement électronique des recharges internet»

Animant, dans l'après-midi, une conférence de presse, au terme d'une visite de travail dans cette wilaya, la ministre a ajouté que dans le cadre d'une convention signée entre son département et le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, visant la couverture en fibre optique de toutes les communes du pays, son département a arrêté un «programme de déploiement qui sera entièrement réalisé avant la fin du premier semestre 2014».

«Actuellement, la plupart des communes importantes sont raccordées au réseau de fibre optique», a souligné la ministre, précisant que des efforts sont actuellement déployés pour le raccordement progressif du reste des communes.

Dans la wilaya de Constantine, mis à part la commune d'Ibn Badis, toutes les autres sont raccordées à la fibre optique, selon les explications fournies par les responsables locaux concernés.

Mme Derdouri a par ailleurs indiqué que pour le moment, le réseau postal «ne répond pas à 100% à la demande», cependant, a-t-elle noté, «des efforts sont fournis pour permettre un meilleur service public dans les bureaux de

poste». Elle a indiqué dans ce contexte que des études étaient en cours pour ouvrir des bureaux de poste et des guichets supplémentaires dans le but «d'améliorer la situation». Citant le cas de Constantine, la ministre a indiqué que cette wilaya qui sera renforcée, prochainement, par l'ouverture de trois nouveaux bureaux de poste dans la commune d'El Khroub, vient de bénéficier d'un lot de 170 micro-visionneurs et de 8 distributeurs automatiques pour améliorer davantage la qualité du service public offert par la poste.

Faisant part d'un programme de distribution d'équipements similaires dans toutes les wilayas du pays, Mme Derdouri a indiqué que son département œuvre à assurer d'ici à fin 2014 de meilleures prestations postales. Evoquant l'introduction récente de la 3G, la ministre a indiqué qu'il n'y avait pas de problèmes entre les opérateurs, que chacun d'entre eux a son réseau et ses clients et que c'est à l'Autorité de régulation (Arpt) de «notifier les autorisations pour aller vers d'autres wilayas».

Au cours de sa visite dans la wilaya,

la ministre a relevé plusieurs contraintes en rapport, notamment, avec le retrait des carnets de chèque dont 37% n'ont pas été retirés à Constantine, et avec la conformité des adresses des nouveaux domiciles des citoyens.

La ministre a également assisté à la cérémonie de signature d'une convention entre l'université Constantine-3 et l'Agence nationale de promotion des parcs scientifiques, portant accompagnement et formation des étudiants désireux s'investir dans des spécialités liées aux technologies des télécommunications.

A son arrivée à Constantine, la ministre avait inspecté un bureau de poste à la nouvelle ville Ali-Mendjeli et s'est rendue sur le site du projet de création d'une agence nationale des fréquences devant être réalisé dans cette même nouvelle ville.

Mme Derdouri a aussi assisté à une cérémonie de signature d'une convention pour le raccordement de 100 écoles primaires de Constantine au réseau de l'internet avant de visiter le complexe postal du Coudiat et la Grande-Poste de Constantine.

La Nouvelle TOYOTA YARIS Berline

Entièrement revue, Toyota Algérie vous présente la nouvelle YARIS Berline. De nouvelles lignes, nouvelles finitions... et de petites attentions qui font la différence. Toyota Algérie introduit la TOYOTA YARIS Berline ; la tricorps japonaise entièrement revue.

Design

S'inscrivant dans la continuité de l'esprit KEEN LOOK (Regard vif) précédemment inauguré par l'Auris et le RAV4, la nouvelle YARIS Berline arbore le nouveau code stylistique de TOYOTA, avec une calandre dotée de lames chromées et tendues de bout en bout, traversant les feux avant accentuant ainsi la largeur du véhicule. Les lignes entièrement revues, pour un design plus attractif entièrement au service de l'aérodynamisme de cette belle berline.

Afin d'atteindre une excellente performance aérodynamique, une attention particulière a été accordée à

tous les aspects de la voiture. Nous retrouvons des ailettes au niveau des rétroviseurs et feux arrière, déjà observés sur la Auris et la Corolla. La nouvelle «touch», une forme unique au toit, des lignes vagues très rigides qui réduisent la résistance au vent et contribuent à l'excellente performance aérodynamique.

Avec ses 4,4 m de long pour 1,7 m de large et 1,475 m de hauteur, la Nouvelle Yaris Berline est plus spacieuse. Le coffre quant à lui a vu sa capacité évoluer pour passer à 476 litres. A l'intérieur, la planche de bord a été totalement repensée pour offrir une ergonomie optimale. Avec une conception horizontale, elle permet de dégager beaucoup d'espace pour

le conducteur comme pour le passager.

Motorisation et Equipements

La Nouvelle YARIS Berline est disponible avec une motorisation 1.3 L VVT-i Essence qui développe 84 ch en transmission manuelle 5 rapports. Sa consommation en cycle mixte est de 6,8 L/100 km.

Présente en deux finitions : Style et Play, la Nouvelle YARIS Berline offre de série : Direction assistée, Volant réglable en hauteur, Vitres électriques Av/Ar, Rétroviseurs électriques, Climatiseur, Verrouillage, Poignées de portes extérieures couleur carrosserie, Rétroviseurs extérieurs couleur carrosserie. La finition Play of-



fre un Accoudoir arrière, Commandes Audio au volant, Projecteurs anti brouillard, Jantes en alliage 15".

Sécurité

Equippée d'airbags frontaux, la protection du conducteur et du passager est complétée par la présence d'ABS, Assistance au freinage d'urgence et d'un Anti-démarrage électronique.

Versions et prix

Motorisation	Puissance	Versions	Transmission	Prix TTC (TVA Incluse)
1.3L VVT-i Essence	84 ch	Style	Boite manuelle	1 450 000
		Play		1 579 000